

Projet EURES-T
ET - 99 406 Budget partiel Rhénanie-Palatinat

Tourisme et emploi :
La situation transfrontalière
dans l'EURES-T Sarre-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat (SLLR)

Préface

Dans tous les pays de l'UE, le tourisme est un secteur économique qui gagne en importance. Il en va de même pour la Grande région Sarre-Lorraine-Luxembourg-Rhénanie-Palatinat (SLLR) et pour les quatre régions qui coopèrent dans le cadre d'EURES-T SLLR. Beaucoup d'efforts sont notamment entrepris au niveau national, régional et municipal pour améliorer les conditions du **tourisme transfrontalier**, même si l'on peut supposer que ce concept ne recouvre "que" le tourisme impliquant une seule journée et de courtes distances.

Il convient donc de **faire le point** sur l'importance de ce **tourisme** transfrontalier pour le **marché de l'emploi** transfrontalier SLLR, en développant tout d'abord une base d'étude. Ceci est plus compliqué à mettre en œuvre qu'il n'y paraît. Il existe, certes, un certain nombre d'études sur le tourisme dans la Grande région, mais elles sont plutôt ciblées sur les lacunes au niveau des stratégies marketing, sur les structures à développer en commun ou sur la recherche d'un idéal fédérateur sur la base duquel la région pourrait se vendre, tant dans ses frontières que vers l'extérieur.

Il est difficile de trouver des indications quantitatives sur les potentiels de développement du marché de l'emploi, sur les déficits éventuels en terme de qualité et de qualification dans les entreprises et parmi les travailleurs ou sur de "nouvelles" formations professionnelles dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration. C'est pourquoi nous souhaiterions, dans la **seconde** période de l'exercice budgétaire EURES 2000/2001, étudier de plus près ces questions.

Un instrument existe dans ce contexte, EURES-T SLLR AG 3 : Tourisme, où se retrouvent les conseillers EURES, des spécialistes des administrations du travail et des organisations centrales du tourisme. En outre, le coordinateur EURES organise avec l'ETI des ateliers chargés d'élaborer des rapports sur les résultats de cette étude, sur les discussions dans les groupes de travail et sur les contacts avec d'autres organisations traitant également ce sujet, comme le Comité économique et social de la Grande région.

Sauf indication spécifique, les données pour 1999/2000 sont toujours valables. En Rhénanie-Palatinat, l'observation se concentre sur la zone de Trèves/Palatinat



occidental, en Lorraine sur la partie du département jouxtant la frontière du Luxembourg et de l'Allemagne.

- *Joachim Geppert* -
Coordonnateur EURES-T

- *Dr. Martin Fontanari* -
Directeur
Europäisches Tourismusinstitut (ETI)



<u>PREFACE</u>	1
1. INTRODUCTION	5
2 LE TOURISME ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI TRANSFRONTALIER	9
2.1 DESCRIPTION TOURISTIQUE ET GEOGRAPHIQUE DU CHAMP D'ETUDE DU PROJET	9
2.2 LE SECTEUR DU TOURISME DANS LA REGION SLLR	15
2.2.1 <i>Hôtellerie et restauration</i>	17
2.2.2 <i>Nombre de nuitées et d'arrivées de visiteurs</i>	19
2.3 CARACTERISTIQUES DES SOUS-MARCHES DE L'EMPLOI SLLR ET DU MARCHÉ DE L'EMPLOI TRANSFRONTALIER	23
2.3.1 <i>Aperçu du marché de l'emploi dans la région EURES-T SLLR</i>	23
2.3.2 <i>Le marché de l'emploi dans le secteur du tourisme</i>	24
2.4 LES FRONTALIERS	27
2.5 EVOLUTION DE L'EMPLOI ET DES METIERS	30
2.5.1 <i>Evolution de l'emploi dans le secteur du tourisme</i>	30
2.5.2 <i>La structure salariale</i>	31
2.5.3 <i>Les métiers du tourisme</i>	31
2.6 QUALIFICATION / FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE DANS LE DOMAINE DU TOURISME	34
2.7 FEDERATIONS ET INSTITUTIONS DANS LE DOMAINE DU TOURISME	36
2.7.1 <i>L'Allemagne</i>	36
2.7.2 <i>La France</i>	41
2.7.3 <i>Le Luxembourg</i>	44

3. MESURES PRISES A CE JOUR POUR UN DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE COHERENT DANS LA REGION SARRE-LOR-LUX- TREVES/PALATINAT OCCIDENTAL	46
3.1 PROJETS TOURISTIQUES TRANSFRONTALIERS DANS LA REGION SARRE-LOR-LUX-TREVES/PALATINAT OCCIDENTAL	46
3.2 REPERTOIRE DES PROJETS TOURISTIQUES TRANSFRONTALIERS RECENSES	47
3.3 RESULTATS DE L'ENQUETE SUR LES PROJETS.....	57
4. LE SECTEUR DU TOURISME DANS LA REGION SARRE-LOR-LUX- TREVES/PALATINAT OCCIDENTAL	58
5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	59
5.1 LES PERSPECTIVES DU TOURISME TRANSFRONTALIER DANS LA REGION SARRE-LOR-LUX-TREVES/PALATINAT OCCIDENTAL	60
5.2 RECOMMANDATIONS	63
REFERENCES DOCUMENTAIRES :	65
ANNEXES (NON JOINTES MAIS DISPONIBLES SUR DEMANDE AUPRES D'EURES)	67

1. Introduction

Dans l'ensemble, le tourisme est un des secteurs les plus importants et les plus prometteurs. L'importance croissante du secteur du tourisme en tant que facteur économique est rendue visible par le développement mondial des déplacements, du chiffre d'affaire générés, ainsi que par le nombre d'emplois liés au tourisme.

Ainsi, selon les chiffres de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), 625 millions d'arrivées de touristes ont été dénombrées en 1998 dans le monde entier (voyages à l'étranger uniquement). L'OMT envisage une révision à la hausse de ce chiffre, qui passerait à 794 millions d'arrivées de touristes en 2005.

Parallèlement à l'accroissement du tourisme au niveau mondial, les recettes et les chiffres d'affaires générés par le tourisme n'ont cessé d'augmenter. L'OMT estime que l'industrie du tourisme a enregistré en 1998 un chiffre d'affaires mondial s'élevant à environ 445 milliards de dollars américains. Le secteur du tourisme se place ainsi en troisième position par son importance, juste après l'industrie pétrolière et l'industrie automobile.

D'après l'OMT, ou plutôt le WTTC (World Tourism and Travel Council), 8 à 10 % des emplois mondiaux se rapporteraient au tourisme. En 1999, par conséquent, environ 193 millions d'emplois dans le monde entier dépendent directement ou indirectement de la demande touristique. Selon le WTTC, le tourisme garantit 22 millions d'emplois dans l'UE, soit presque 15 % du total des emplois (5 % directement, 10 % indirectement). Une croissance annuelle de 0,5 % est prévue, ce qui amènerait le nombre d'emplois à 23,4 millions d'ici à 2010, chiffre beaucoup moins élevé que la moyenne mondiale.

Le poids économique du tourisme varie énormément en fonction des zones ou des régions européennes observées. Néanmoins, le tourisme est cité par presque toutes les (sous-)régions comme étant une activité économique d'importance.

Le tourisme est aussi perçu comme un facteur économique significatif dans toutes les sous-régions de la zone EURES-T. Dans ce sens, tout ce que le visiteur génère en terme de plus-value dans un site donné tombe sous la définition du "tourisme", indépendamment du fait qu'il n'y soit resté que quelques heures dans le cadre d'une journée d'excursion ou qu'il séjourne plusieurs jours dans ce site ou dans la région. La gamme des possibilités est étendue, des journées touristiques aux programmes en marge d'un congrès, en passant par les séjours santé, les cures et les formules combinées dans le domaine de l'éducation et du tourisme.

Les formes de tourisme présentées par l'illustration 1 servent par la suite à définir le tourisme.

Illustration 1 : Types et formes de tourisme¹

Critère				
Raison				
Motif	Professionnel	Santé	Détente	Etudes, travail, émigration
Désignation	Tourisme professionnel	Tourisme culturel	Tourisme de vacances et de détente	Etudes, tourisme d'émigration, séjours professionnels
Durée				
Jours	1	1-5 / 2-4	6-30/45	Plus d'un an
Nuitées	0	1-4 / 1-3	5-30/45	
Désignation	Excursion d'une journée	Tourisme de courte durée	Tourisme de détente	Séjour de longue durée
Destination				
Distance	Lieu (de naissance)	Environs immédiats	National / étranger	Vers le lieu de travail, petits trajets frontaliers
Désignation	Tourisme urbain	Tourisme de proximité	Tourisme national / étranger / lointain	(Travailleur) frontalier
	N'est compté que partiellement comme du tourisme (activité touristique marginale).		Enregistré comme du tourisme dans (quasiment) tous les cas (activité touristique principale).	
			N'est pas repris comme étant du tourisme	

Les possibilités d'hébergement sont également diverses ; citons à ce titre le camping, les vacances à la ferme, les nuitées en simple chambre chez l'habitant et en pension, ou encore le logement luxueux dans une suite d'hôtel cinq étoiles.

Afin que le tourisme puisse remplir la fonction recherchée de facteur d'impulsion économique, cependant, les offres touristiques doivent être conçues de façon à laisser au visiteur la possibilité de générer une plus-value sur place. Ce qui signifie que, indépendamment de son importance, un site culturel ou naturel reste plutôt

¹ Source : F FREYER : Tourismus – Einführung in die Fremdenverkehrsökonomie (Munich, 1993).

insignifiant du point de vue touristique tant que son environnement n'est pas intégré à la chaîne de création de valeur ajoutée, permettant au visiteur de participer à la génération de plus-values (par exemple des offres gastronomiques, des possibilités d'achats, d'autres offres intéressantes sur place, comme un musée sur un sujet inhabituel etc.)².

La place qu'occupe le tourisme dans l'économie est, en outre, fonction des emplois créés. Une distinction est faite dans la documentation de référence entre les emplois dépendant directement ou indirectement du tourisme. Cette étude reprendra pour l'essentiel les emplois dépendant directement du tourisme. Ces emplois s'inscrivent dans de nombreux domaines de l'économie. En général, les statistiques officielles ne reprennent pas de façon spécifique les professions touristiques. Dans l'ensemble, il est possible de classer les métiers du tourisme de la façon suivante³ :

- Les métiers ayant pour tâche de s'occuper de la **préparation** (planification et organisation) du changement temporaire de lieu géographique :
 - agents de voyage (intermédiaires et organisateurs de voyages),
 - agents de voyage aérien (dans le domaine du transport aérien de passagers),
 - spécialistes tourisme et cures,
 - force de vente du transport ferroviaire et routier,
 - restaurateur spécialisé dans les transports.
- Les métiers participant directement à l'**exécution** du changement temporaire de lieu géographique :
 - conducteur de véhicule de transport routier de passagers,
 - conducteur de véhicule sur rail de transport de passagers, personnel d'enregistrement et personnel technique du transport de passagers (par rail),
 - personnel marin dans le transport de passagers.
 - pilote, personnel d'enregistrement et personnel technique aérien dans le transport de passagers,
 - accompagnateur de voyage.
- Les groupes de métiers offrant des **services** auxquels font appel les touristes **au lieu de destination** :
 - les métiers hôteliers et de la restauration,
 - les agents de voyage spécialisés dans le tourisme et les cures,

² Cf. à ce sujet la documentation de Reinhard Schober "Der kreative Weg zum attraktiven Angebot" (Munich, 1995). Sa description de l'offre touristique autour du site naturel de Cloef à Orscholz est très instructive (p. 14 et suivantes).

³ Cf. FREYER : Tourismus – Einführung in die Fremdenverkehrsökonomie (Munich, 1993).



- les spécialistes tourisme et cures,
- les accompagnateurs de voyage,
- les guides touristiques,
- les conseillers en loisirs (animateurs),
- les professions des soins et de la santé en milieu thermal.

Cette étude se concentre avant tout sur l'activité de l'hôtellerie et de la restauration, cette activité affichant le plus grand nombre d'emplois dans le secteur du tourisme de la région Sarre-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat (SLLR).

2 Le tourisme et le marché de l'emploi transfrontalier

2.1 Description touristique et géographique du champ d'étude du projet

La Sarre

Après une histoire riche en bouleversements, la Sarre fut intégrée à la République fédérale d'Allemagne en 1957, pour devenir le dixième Land fédéré. A l'exception des villes-Etats, c'est le Land le plus petit (avec une superficie de 2.570 km²). Au nord et à l'est, la Sarre est délimitée par la Rhénanie-Palatinat, au sud et à l'est par la France et au nord-ouest par le Luxembourg. Le Land, composé d'une communauté urbaine et de cinq districts (Kreise), compte 52 communes. La capitale est Sarrebruck. La Sarre se positionne donc en plein cœur de l'Europe, dans un espace économique exceptionnel de l'Union européenne.

Du point de vue du paysage, la Sarre est très diversifiée. La partie septentrionale ainsi que les régions Saargau et Bliesgau sont plutôt rurales, tandis que le sud est très industrialisé et caractérisé par des concentrations urbaines et une densité de population élevée par rapport au reste de l'Europe. Les gisements de charbon ont déterminé les emplacements des sites industriels traditionnels le long de la Sarre. Ce Land marqué par l'industrie du charbon et de l'acier depuis plus de cent ans connaît aujourd'hui un changement structurel de plus en plus dynamique. En dépit de son passé ancré dans l'industrie lourde, la Sarre, forte de 30 % de forêts et de 46 % de superficie agricole environ, a toujours su conserver un cadre verdoyant.

La Sarre identifie elle-même le gros de son activité touristique dans la santé et les voyages d'affaires⁴. En outre, la Sarre fait ses preuves dans les domaines du tourisme culturel (il s'agit ici en particulier de la culture industrielle) et du tourisme de détente. En ce qui concerne le tourisme de détente, les différents acteurs touristiques de la Sarre mettent l'accent sur la randonnée pédestre et cycliste. Les randonnées guidées, les chemins correctement balisés et un réseau de chemins s'étendant à tout le Land sont autant d'atouts de commercialisation. Un autre point fort du tourisme sarrois est constitué par la situation frontalière du Land. Les brochures de l'organisation centrale du tourisme de la Sarre (Tourismus Zentrale

⁴ Cf. Ministère de l'économie et des finances de la Sarre (1999) : Touristisches Rahmenkonzept für das Saarland.

Saarland) font, entre autres, la promotion des curiosités de la "vallée européenne de la Moselle" et des "jardins sans frontières".

	Sarre
Caractéristiques géographiques	Caractère rural au nord, forte industrialisation au sud.
Points forts touristiques	<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme de la santé et du voyage d'affaires • Culture industrielle • Randonnée pédestre et cycliste.

Lorraine

En tant que région frontalière et d'occupation, la Lorraine a connu, jusqu'à un passé récent, une histoire mouvementée. Depuis le réaménagement des régions françaises dans les années 60, la Lorraine est une région à part entière comptant 4 départements, à savoir la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, la Moselle et les Vosges. Elle a pour voisins les régions françaises d'Alsace, de Franche-Comté et de Champagne-Ardenne, les Länder allemands de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat, ainsi que les Etats de Belgique et du Luxembourg. Sa capitale est Metz.

Son territoire, qui s'étend sur une superficie de 23.547 km², offre des paysages très contrastés. On distingue deux types de paysages différents : le plateau lorrain qui s'étend sur cinq sixièmes de la région et, plus à l'est, les Vosges qui s'élèvent jusqu'à une altitude de 1400 m. La Lorraine est irriguée par un grand nombre de cours d'eau, dont la Meuse et la Moselle, pour ne citer que les plus importants.

La Lorraine boisée – elle compte à peu près 850.000 ha de forêts, ce qui correspond à 36 % environ de sa superficie – affiche un peuplement forestier aussi riche que diversifié et une faune et une flore variées.

Les points forts de la Lorraine en matière de tourisme se situent dans les domaines suivants :

- tourisme au fil de l'eau,
- tourisme industriel,
- "tourisme militaire".

La région de Lorraine est traversée par 700 km de canaux, tous ouverts à la circulation fluviale de plaisance. Le réseau de randonnées pédestres ou cyclistes fut étendu dans le passé ; ses attractions, telles que la vallée européenne de la Moselle ou le chemin de grande randonnée de la Moselle, par exemple, attirent aujourd'hui des visiteurs de toutes origines. Hormis ces ressources naturelles, la Lorraine offre à ses hôtes de passage la possibilité de se divertir dans différents parcs de loisirs.

	Lorraine
Caractéristiques géographiques	Paysage contrasté : fort peuplement forestier, Vosges, cours d'eau importants. Forte industrialisation.
Points forts touristiques	<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme au fil de l'eau • Tourisme industriel • "Tourisme militaire" • Randonnée pédestre et cycliste.

Luxembourg

Le Grand-Duché du Luxembourg est un Etat indépendant et souverain, sous la forme d'une monarchie constitutionnelle. Le Luxembourg a des frontières nationales communes avec la Belgique, la France et la République fédérale d'Allemagne. Les cultures française et allemande se rencontrent au Luxembourg, un pays traditionnellement à la croisée des chemins entre ces deux civilisations. Le Grand-Duché fait partie des Etats fondateurs de la Communauté européenne, Luxembourg-ville étant un des trois sites des institutions européennes.

D'une superficie totale de 2.586 km², le Luxembourg est de taille comparable à la Sarre, ce qui en fait l'Etat le plus petit de l'Union européenne. Dans ses dimensions maximales, le pays mesure 82 km du nord au sud et 57 km d'est en ouest. Du point de vue géographique, le Luxembourg est constitué de deux régions : l'Oesling au nord, les Ardennes luxembourgeoises qui se poursuivent à l'est dans l'Eifel en Allemagne. Cette région boisée d'une beauté sauvage, sillonnée par de profondes vallées fluviales, couvre un tiers du pays. Le point culminant s'élève à 559 mètres. Le Bon pays au centre et au sud du pays constitue l'autre région du pays (68 % de la superficie). On y trouve des paysages boisés légèrement vallonnés. En moyenne, le

Bon pays est à 215 mètres au-dessus du niveau de la mer. A l'est, le Bon pays débouche sur la vallée de la Moselle couverte de vignobles. Au sud-ouest, le bassin de minerai rouge de la "minette", le siège de l'industrie sidérurgique, fait une transition naturelle avec le bassin lorrain.

Le potentiel naturel exploitable au niveau touristique est moins grand que chez ses voisins, la France, la Belgique et l'Allemagne. Tandis que la "petite Suisse luxembourgeoise" au nord, avec le Müllertal, constitue une grande curiosité naturelle, le sud est moins attirant, étant beaucoup plus industriel.

Il n'y a pas de lacs naturels de nature à attirer les touristes au Luxembourg, on n'y trouve que des retenues artificielles, des étangs et des gravières. A la mesure de son potentiel naturel, le Luxembourg dispose d'une bonne infrastructure de loisirs nautiques, un réseau de pistes cyclables de 164 km environ et un réseau de chemins de randonnée très dense.

La préservation du patrimoine culturel est exemplaire au Luxembourg. Les nombreux châteaux furent assainis et restaurés avec force moyens financiers ces dernières années et une grande partie d'entre eux furent ouverts au public.

Le Luxembourg regroupe ses attractions touristiques sur quelques sites seulement (Luxembourg-ville, Vianden et Mondorf-les-Bains), en renonçant complètement aux parcs d'attraction et de loisirs.

	Luxembourg
Caractéristiques géographiques	Région montagneuse et boisée creusée de vallées fluviales au nord, siège de l'industrie sidérurgique au sud-ouest du pays.
Points forts touristiques	<ul style="list-style-type: none"> • Randonnées cyclistes et pédestres • Patrimoine culturel riche.

Rhénanie-Palatinat

La Rhénanie-Palatinat est apparue à la fin de la seconde guerre mondiale. Par décret du 30-08-1946 du gouvernement militaire français de l'époque, un nouveau Land, appelé à développer sa propre identité au fil des ans, fut constitué à partir de l'ancien palatinat bavarois, des provinces prussiennes du Rhin et des régions de la Hesse sises à gauche du Rhin.



La Rhénanie-Palatinat est située au sud-ouest de la République fédérale d'Allemagne. Au nord, à l'est et au sud, elle côtoie les puissants Länder de Rhénanie du nord/Westphalie, de la Hesse et du Bade-Wurtemberg. Avec la Sarre, Land voisin à l'ouest, et les voisins européens, la France au sud-ouest, le Luxembourg à l'ouest et la Belgique au nord-ouest, elle constitue une région centrale de la Communauté européenne. La capitale du Land est Mayence.

Trèves/Palatinat occidental

La **région de Trèves** correspond aux frontières de l'ancienne circonscription administrative de Trèves. Elle comprend les districts (Kreise) de Bernkastel-Wittlich, Bitburg-Prüm, Daun, Trier-Saarburg et la ville de Trèves.

Le potentiel touristique naturel de la région de Trèves est caractérisé par des cours d'eau dominant le paysage, des formes de paysage volcanique, des vallées et une viticulture développée avec laquelle on l'associe toujours.

En outre, on y trouve les activités de loisirs les plus diverses, comme le parc d'attraction Eifelpark Gondorf, près de Bitburg, les charmants châteaux et un réseau dense de chemins de randonnée pédestre et de pistes cyclables le long des fleuves et des vallées.

Les possibilités d'activités sportives et de loisirs de la région de Trèves sont très diversifiées, ceci étant largement dû à la situation géographique de la région. Outre les installations classiques (piscines, cours de tennis), la région de Trèves offre aussi la possibilité de s'adonner à des sports moins courants (tous les types de sports nautiques et d'hiver, ascension en ballon, deltaplane ou vol à voile).

La région de Trèves offre essentiellement des activités tirant parti de l'environnement.

Le **Palatinat occidental**, touchant la France au sud-ouest, fait état d'une situation similaire quant aux activités de loisirs. La région offre des paysages très boisés de monts et de collines, de larges vallées et différents monuments culturels.

De nombreuses possibilités de randonnée pédestre et cycliste s'offrent au touriste dans la réserve naturelle de la forêt du Palatinat (Pfälzer Wald) qui englobe environ 500.000 m² de parcs et d'espaces verts.



	Trèves/Palatinat occidental
Caractéristiques géographiques	Cours d'eau dominant le paysage, paysage volcanique, réserve naturelle "Forêt du Palatinat".
Points forts touristiques	<ul style="list-style-type: none"> • Randonnée cycliste et pédestre • Sports nautiques et d'hiver • Patrimoine culturel

Témoignages de cultures anciennes dans la région Sarre-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat

La région Sarre-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat possède un certain nombre de témoignages de cultures anciennes placés sous la protection de l'UNESCO. En désignant des sites culturels ou naturels afin qu'ils soient repris sur la liste du patrimoine de l'humanité, les Etats concernés s'engagent à prendre les mesures nécessaires pour les protéger et les entretenir de façon durable. Le Comité du patrimoine de l'humanité de l'UNESCO statue sur l'inscription des sites sur la liste du patrimoine de l'humanité. Il vérifie si les sites proposés par les Etats signataires remplissent les critères définis dans la convention. Parmi ces critères, citons celui de l'"unicité" et de l'"authenticité" d'un site culturel ou l'"intégrité" d'un site naturel. La liste du patrimoine de l'humanité tenue par l'UNESCO englobe en tout et pour tout 630 monuments dans 118 pays, dont 480 monuments culturels et 128 sites naturels. 22 autres sites relèvent tant du patrimoine culturel que naturel.

Ces témoins de cultures anciennes se retrouvent sur les trois territoires nationaux de la région SLL-Rhénanie-Palatinat. Ceci en dit long sur la diversité culturelle de la région, le fruit d'une évolution datant de plusieurs siècles.

Illustration 2 : Patrimoine culturel de l'humanité de l'UNESCO – monuments de la région SLLR

Allemagne	France	Luxembourg
① Monuments romains, cathédrale et église Libfrauenkirche à Trèves (K/1986)	③ Place Stanislas, Place de la Carrière et Place d'Alliance à Nancy (K/1983)	④ Vieille ville et fortifications de Luxembourg (K/1994)
② Aciérie de Völklingen (K/1994)		

2.2 Le secteur du tourisme dans la région SLLR

Non seulement les structures politiques et administratives varient beaucoup à l'intérieur même de la région Sarre-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat, l'image d'ensemble est aussi rendue très hétérogène par les écarts démographiques et économiques. On comprend ainsi qu'il convient d'évaluer le poids du tourisme d'une partie de la région à l'autre à des aunes très différentes.

Le tourisme est beaucoup plus développé dans les zones anciennement très agricoles que dans les zones urbaines de la région. Les zones rurales, marquées par un changement structurel brutal, n'ont que rarement la possibilité de se tourner vers l'industrie manufacturière ou vers des secteurs porteurs pour y trouver emploi et revenus. En revanche, les zones rurales peuvent recourir à leur fonction traditionnelle d'espace de vacances et de repos de proximité.

Les sous-régions qui doivent leur essor économique à l'industrie lourde sont aussi confrontées à de grands défis face au chamboulement structurel de l'ère postindustrielle. Le tourisme y est de plus en plus perçu comme une source de revenus supplémentaire, mais dans son acception de tourisme culturel et actif du segment "Tourisme de courte durée".

L'importance économique du tourisme dans la région Sarre-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat peut s'exprimer en terme d'"**intensité touristique**" (voir illustration 3). Un ratio est établi entre les nuitées des visiteurs (hors camping) et la population locale, ce qui permet de mesurer l'importance relative du tourisme pour l'unité territoriale concernée.

Illustration 3 : Intensité touristique dans la région Sarre-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat en 1998⁵ (nuitées par habitant)

	Sarre	Lorraine	Luxembourg	Rhénanie-Palatinat
Nuitées de visiteurs	2.057.755	3.273.864	1.170.000	20.053.663
Population locale	1.100.000	2.300.000	400.000	4.000.000
Intensité touristique	1,87	1,42	2,9	5,01

Les écarts en matière d'importance économique du tourisme dans les sous-régions sont clairement manifestés par le paramètre de l'intensité touristique. Tandis que la rentabilité est élevée et moyenne en Rhénanie-Palatinat et au Luxembourg, elle est plutôt réduite en Sarre et en Lorraine.

Les points forts de la création de valeur ajoutée touristique se reflètent dans ces chiffres. En Sarre et en Lorraine, le tourisme d'affaires est important. Ce segment touristique est extrêmement sensible aux fluctuations économiques d'ensemble. Etant donné que ces deux sous-régions ont quasiment perdu un secteur d'activité important avec l'effondrement de l'industrie du charbon et de l'acier, le nombre de voyages d'affaires a connu une baisse dans le même temps. En outre, la Sarre a enregistré un fort recul dans le domaine du tourisme de la santé en 1997, avec l'entrée en vigueur de la troisième phase de la loi sur la réforme de la santé. En Rhénanie-Palatinat, les cures et les séjours en station thermale ont également un grand poids (économique). Là encore, la réforme de la santé s'est faite ressentir, mais, le tourisme en Rhénanie-Palatinat étant essentiellement axé sur le secteur du tourisme de détente, il est moins exposé à ces influences externes.

⁵ Source : Les Chiffre clés du tourisme (Lorraine) ; Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz 1998/1999 ; Service de la statistique et des études économiques (STATEC) 1999/2000 ; Statistisches Landesamt Saarland 1998/1999.

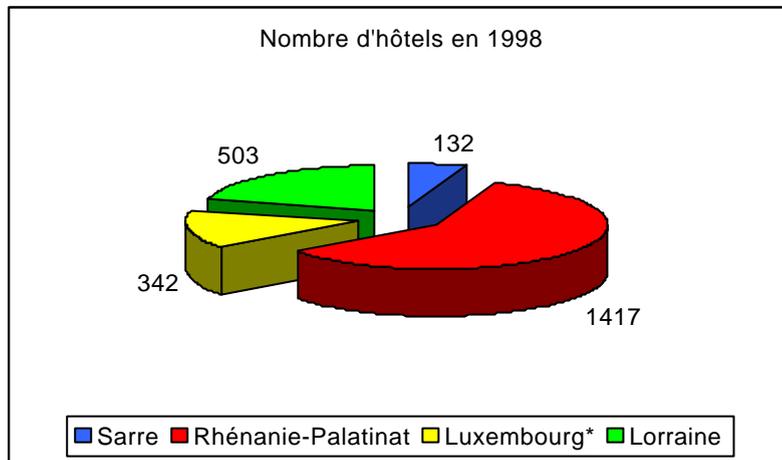
2.2.1 Hôtellerie et restauration

Le secteur du tourisme est très homogène dans ce domaine dans la grande région Sarre-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat. On trouve dans les grandes villes de Sarrebruck, Metz, Luxembourg et Trèves l'hôtellerie classique de toutes les grandes villes, avec les chaînes d'hôtels et une grande offre gastronomique. Les contrées rurales de la région, en revanche, offrent surtout des chambres d'hôtes et des appartements de vacances. Côté allemand, cette affirmation ne peut être confirmée que par l'analyse des annuaires d'hébergements, étant donné que les statistiques allemandes ne reprennent que les exploitations comptant au moins neuf lits.

Selon les statistiques officielles de la Grande région, il existe 2.394 entreprises d'hébergement, pour environ 100.000 lits, dont plus de la moitié dans la région Trèves/Palatinat occidental, un quart en Lorraine, le reste étant réparti sur la Sarre et le Grand-Duché du Luxembourg. Il est difficilement possible d'obtenir la ventilation détaillée des types d'exploitations, en raison des différences dans les enquêtes mises en œuvre et dans les valeurs statistiques obtenues dans les différents pays.

Dans la **région de Lorraine**, les statistiques dénombraient au total 503 hôtels en 1998, soit 13.377 chambres. En outre, les visiteurs disposaient de 1362 chambres d'hôtes (7100 lits) et de 346 chambres d'amis. Les lits sont nettement répartis dans les deux grandes villes de Metz et Nancy, ainsi qu'au sud de la région, dans la zone des Vosges. La durée moyenne de séjour en hôtel en Lorraine était de 1,5 jours en 1998. L'hébergement touristique était complété par 164 campings, soit 14.625 emplacements.

Illustration 4 : Répartition des lits d'hôtels dans la Grande région en 1998⁶



Par rapport au reste de la Grande région, le Land de **Rhénanie-Palatinat** est la sous-région la plus développée du point de vue de l'infrastructure touristique. Le tourisme est une importante source de revenus dans beaucoup de parties du Land. Dans les zones rurales, en particulier, il est devenu une activité économique majeure.

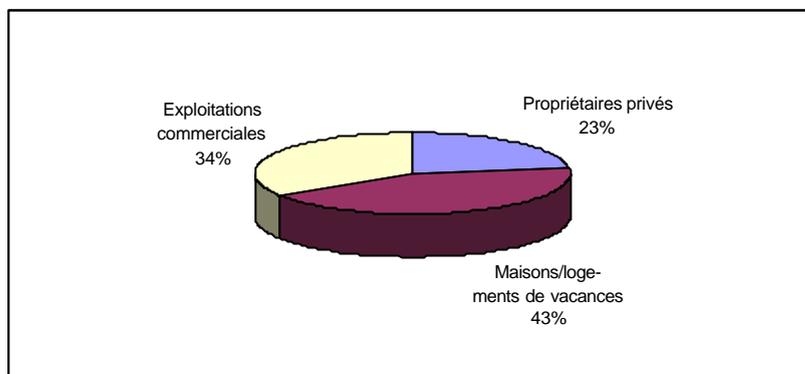
La structure de la restauration en Rhénanie-Palatinat est dominée par les hôtels : une entreprise d'hébergement sur deux relève de cette catégorie (hôtel, hôtel garni). Environ 50 % de tous les lits disponibles dans les exploitations commerciales se retrouvent dans ces entreprises.

Si l'on observe la répartition régionale, deux centres de gravité émergent clairement : les régions Moselle-Sarre et Palatinat disposent à elles deux de 44 % du nombre de lits total.

En **Sarre** aussi, la proportion des visiteurs qui préfèrent un hôtel ou un hôtel garni pour y passer la nuit est très élevée, avec 38,2 %. Le secteur s'est organisé en fonction de la demande : 80 % de tous les lits proposés en Sarre se trouvent dans un hôtel ou un hôtel garni.

⁶ Source : Les Chiffre clés du tourisme (Lorraine) ; Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz 1998/1999 ; Service de la statistique et des études économiques (STATEC) 1999/2000, Statistisches Landesamt Saarland 1998/1999.

Illustration 5 : Proportion des exploitations commerciales et non commerciales en Sarre⁷



A côté des exploitations d'hébergement commerciales, les propriétaires privés louant des logements sont également très représentés. Ces exploitations non commerciales (moins de neuf lits) représentent plus d'un quart de la totalité des lits en Sarre.

Les possibilités d'hébergement ne sont pas nombreuses au **Luxembourg**. Le visiteur a le choix entre 7.676 chambres dans 342 hôtels et pensions. Les statistiques ne permettent pas de tirer de conclusions sur les différences quantitatives des entreprises d'hébergement. Au Luxembourg aussi, deux grands centres se détachent en terme de capacité de logement, d'une part la région centrale, avec la ville de Luxembourg, et d'autre part la région des Ardennes. Tandis que la taille moyenne des exploitations tourne autour de 45 chambres à Luxembourg-ville, on trouve surtout des entreprises d'une capacité moyenne de 14 chambres au sud du Luxembourg, dans la région des Ardennes,.

2.2.2 Nombre de nuitées et d'arrivées de visiteurs

Chaque année, environ 4,5 millions de visiteurs sont enregistrés dans la région Sarre-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental, ceux-ci générant 12 millions de nuitées. Les lits sont à peu près également répartis sur les différentes régions.

Selon les statistiques officielles, 67 % des visiteurs en Rhénanie-Palatinat ont choisi de loger dans un hôtel en 1998. Ceci signifie que la plupart des arrivées de visiteurs en **Rhénanie-Palatinat** sont enregistrées dans les hôtels, ce qui correspond au

⁷ Source : Gastgeberverzeichnis des Saarlandes 1999/2000.

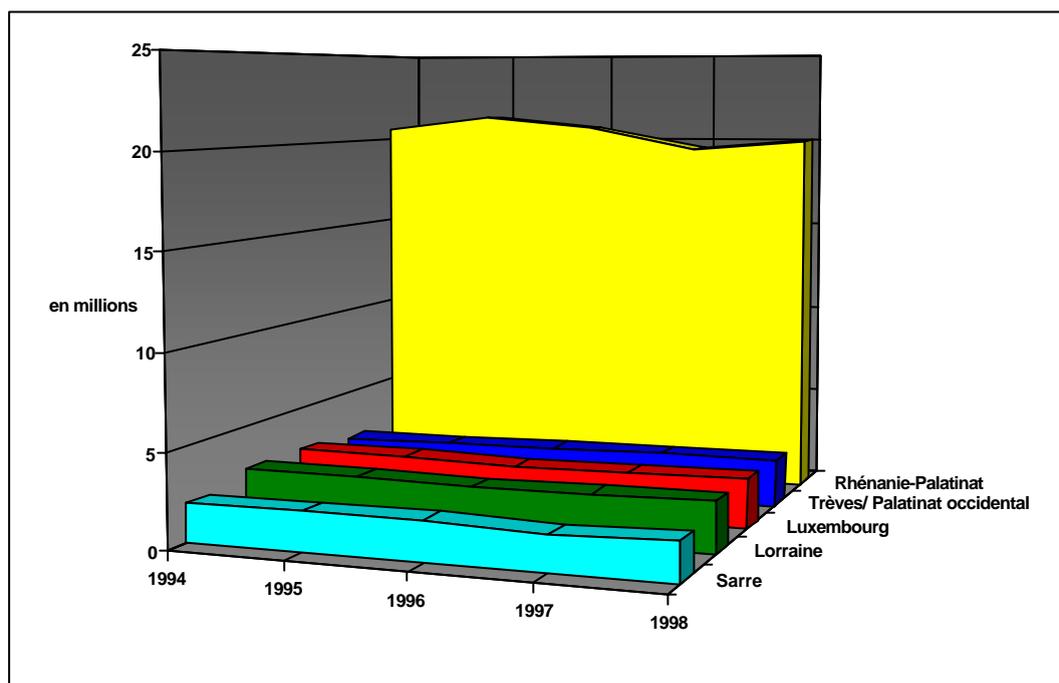
nombre élevé d'exploitations disposant d'une grande quantité de lits. Jusqu'en 1992, tant les arrivées de visiteurs que le nombre de nuitées ont connu une augmentation en Rhénanie-Palatinat ; s'est ensuivie une stagnation, voire une réduction des chiffres. Ceci était dû à la réduction de la durée moyenne des séjours de 3,6 à 3,4 jours, ainsi qu'au recul des visiteurs étrangers.

La **Sarre** a enregistré une évolution positive du tourisme ces dernières années. Celle-ci se reflète dans les chiffres sur les nuitées. Le nombre de nuitées a constamment augmenté au cours des dix dernières années. Seules les réglementations fédérales sur la santé conduisirent à une réduction du nombre de nuitées en 1997. En 1998, les statistiques officielles sarroises enregistraient 2,06 millions de nuitées. Dans le palmarès allemand du nombre de nuitées, la Sarre se retrouve en queue de peloton avec la ville-Etat de Brême.

Le nombre de nuitées du **Luxembourg** connurent une augmentation dans les années 90, passant de moins d'un million (hors camping) à 1.170.000 en 1998. A Luxembourg, 47 % environ de toutes les nuitées sont enregistrées dans le camping.

L'évolution du nombre de nuitées en **Lorraine** affiche une rupture nette après 1992. Le niveau des trois millions de nuitées de 1992 ne put pas être atteint les années suivantes. Le chiffre le plus bas fut enregistré en 1996, avec 2,5 millions de nuitées. En 1998, on enregistrait environ 2,7 millions de nuitées en Lorraine.

Illustration 6 : Nombre de nuitées dans la région Sarre-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat⁸



⁸ Source : Les chiffres clés du tourisme (Lorraine) ; Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz 1998/1999 ; Service de la statistique et des études économiques (STATEC) 1999/2000, Statistisches Landesamt Saarland 1998/1999.

Le tourisme dans la région SLLR peut être décrit de la façon suivante :

- L'importance économique relative du tourisme est loin d'être identique dans les quatre sous-régions (la plus élevée en Rhénanie-Palatinat, la plus faible en Lorraine).
- Dans les quatre sous-régions, le visiteur a le choix entre l'hôtellerie des grandes villes et une offre vaste de chambre privées et de logements de vacances dans les zones rurales.
- En Rhénanie-Palatinat, la période d'observation de 1994 à 1998 enregistre le plus grand nombre de nuitées et d'arrivées de visiteurs de la région SLLR. Les trois autres sous-régions se situent loin derrière. Pour les quatre sous-régions, la durée moyenne de séjour témoigne d'une forte proportion de visiteurs de courte durée (3,4 jours environ).

2.3 Caractéristiques des sous-marchés de l'emploi SLLR et du marché de l'emploi transfrontalier

2.3.1 Aperçu du marché de l'emploi dans la région EURES-T SLLR

Le plus grand marché de l'emploi transfrontalier de l'Union européenne se trouve dans la région de l'EURES-T Sarre-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat. Ce marché est de plus en plus dynamique. Le nombre d'actifs faisant la navette quotidiennement pour se rendre au travail de l'autre côté de la frontière a déjà dépassé les 100.000. Rien qu'en 1998, période à laquelle se rapportent les données de ce chapitre, ce chiffre était de 10 % inférieur.

Les travailleurs lorrains se montrent les plus mobiles. Leur proportion a quasiment doublé (+ 90 %) dans les années 90 (1990-1998). Le Luxembourg est le marché de l'emploi le plus important pour les travailleurs frontaliers. Situé au cœur de l'Union européenne, ce centre de la finance et des prestations de services connaît encore un besoin croissant en main d'œuvre. Lors des dernières années, 5.000 nouveaux emplois ont été créés annuellement en moyenne et comblés en faisant massivement appel à des travailleurs étrangers, pour l'essentiel des frontaliers issus des pays voisins. Ainsi, le nombre de travailleurs frontaliers lorrains, par exemple, a été multiplié par deux et demi pendant la même période, avec une tendance vers le haut⁹.

⁹ On part du principe qu'en 2000, 50 actifs lorrains trouvent un nouvel emploi chaque jour au Luxembourg.

Illustration 7 : actifs¹⁰, salariés, chômeurs, taux de chômage (31.12.1998)¹¹

	actifs	salariés	chômeurs	taux de chômage
Sarre ¹²	428.000 ¹⁴	342.166	52.879	12,6
Lorraine	797.206 ¹⁵	728.633 ¹⁸	99.754 ²⁰	10,7 ²²
Luxembourg	236.400 ¹⁶	219.700 ¹⁹	5.534 ²¹	3,1 ²³
Rhénanie-Palatinat ¹³	1.748.500 ¹⁷	1.159.331	156.654	9,7
total	3.210.106	2.449.830	314.821	9,8 ²⁴

2.3.2 Le marché de l'emploi dans le secteur du tourisme

Le secteur du tourisme peut être subdivisé en plusieurs sous-secteurs :

- Le secteur privé (hôtellerie et restauration, organisation de voyages, intermédiaire de voyages etc.).
- Le secteur public (Offices de tourisme, administrations de centres de cure).

La distinction est de plus en plus difficile à faire entre les deux domaines précités, vu que la tendance à privatiser les compétences publiques se fait aussi de plus en plus sentir dans le domaine du tourisme.

¹⁰ Actifs sur le lieu de travail.

¹¹ Source : LAA, CEPS, INSEE, INFO-Institut, calculs propres.

¹² Source : Landesarbeitsamt Rheinland-Pfalz-Saarland - 30.06.1998.

¹³ Source : Landesarbeitsamt Rheinland-Pfalz-Saarland - 30.06.1998.

¹⁴ Source : Statistisches Landesamt Saarland - Jahresdurchschnittswert 1998.

¹⁵ Source : INSEE - Emploi total 31.12.1997.

¹⁶ Source : STATEC – moyenne annuelle 1998.

¹⁷ Source : Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz – moyenne annuelle 1998.

¹⁸ Source : INSEE - 31.12.1997.

¹⁹ Source : STATEC – moyenne annuelle travailleurs 1998.

²⁰ Source : INSEE – déc. 1998.

²¹ Source : STATEC – moyenne annuelle 1998.

²² Source : INSEE – 4ème trim. 1998.

²³ Source : STATEC – moyenne annuelle 1998.

²⁴ Calculs propres.

	① actifs	② salariés	③ salariés dans le tourisme	④ en % de ②	③ chômeurs	④ taux de chômage
Sarre	428.000	342.166	20.000	5,8 %	52.879	12,6 %
Lorraine	797.206	728.633	21.000	2,8 %	99.754	10,7 %
Lux.	236.400	279.700	10.900	3,9 %	5.534	3,1 %
Rhénanie- Palatinat	1.748.500	1.159.331	120.000	10,35 %	156.654	9,7 %
total	3.210.106	2.449.830	171.900	7,01 %	314.821	9,8 %

Le tourisme est un des grands postes du secteur des services dans la région SLLR et – même s'il y a des différences régionales – c'est un des domaines les plus générateurs d'emplois de la région, surtout dans l'hôtellerie et la restauration.

Les statistiques des salariés à charge de la sécurité sociale révèlent qu'en moyenne plus de 12.500 salariés travaillaient dans l'hôtellerie et la restauration en **Sarre** en 1998. La part des 2.200 salariés actifs dans la santé, les centres de cures et les cliniques de réhabilitation n'est pas négligeable non plus. A ce chiffre s'ajoute un grand nombre de salariés auprès d'organismes et d'intermédiaires de voyages ou de sociétés de transport ou encore le personnel saisonnier et occasionnel. Le Ministère de l'économie et des finances estime donc le nombre des personnes actives dans le domaine du tourisme à plus de 20.000²⁵.

En **Lorraine**, les estimations font état d'un ordre de grandeur similaire quant aux personnes occupées dans le tourisme, avec environ 21.000 salariés²⁶. La plus lourde part revient aux différentes exploitations de l'hôtellerie et de la restauration, qui représentent 11.000 personnes.

²⁵ Tourismus im Saarland. Ein politisches Rahmenkonzept, Sarrebruck 1999.

²⁶ Réseau régional d'observation économique du tourisme - Chiffres clés 1998 du tourisme lorrain.

Au **Luxembourg**, le secteur du tourisme joue un rôle moindre du point de vue du marché de l'emploi par rapport aux sous-régions allemandes de la zone EURES-T, par exemple. Même si l'on peut aussi observer une croissance nominale du nombre de salariés au Luxembourg ces dernières années, cette croissance est plutôt médiocre si on la compare à l'énorme prospérité du marché du travail luxembourgeois. Les statistiques officielles de l'office statistique luxembourgeois Statec indiquent pour 1998 un niveau d'emploi total de 10.900 personnes dans l'hôtellerie et la restauration, soit une valeur accrue de 100, ou d'environ 1 % par rapport à l'année précédente. Face aux chiffres de 1990, ceci revient même à une augmentation de 25 %. En revanche, si l'on tient compte du fait que le nombre total de salariés s'est accru de près de 50 % dans le même temps, la progression du secteur apparaît moins dynamique en terme d'emploi.

Le tourisme est le numéro un du secteur des services en **Rhénanie-Palatinat**, il emploie près de 120.000 personnes²⁷. Le nombre de personnes employées dans la restauration a cependant connu un net recul lors des cinq dernières années²⁸. En décembre 1999, 7,5 % d'actifs de moins étaient employés par rapport à l'année précédente. Par rapport aux chiffres de 1995, le recul atteint même 19 %. La réduction d'effectif s'est particulièrement faite ressentir au niveau des travailleurs à temps partiel. En un an, le recul enregistré pour ces derniers est de 17 %. On peut mettre ceci sur le compte de la loi sur la réforme de la santé, adoptée en 1997, qui a eu des effets non négligeables sur le secteur des cures et de la réhabilitation, or ce secteur occupe une place de choix dans le tourisme de la Rhénanie-Palatinat.

²⁷ Fremdenverkehrs- und Heilbäderverband Rheinland-Pfalz, 30.11.1999.

²⁸ Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, Daten zur Konjunkturlage, 22.02.2000.

2.4 Les frontaliers

La question de savoir où les frontaliers travaillent est difficile à répondre, car une partie non négligeable d'entre eux exerce de petits emplois, ces derniers n'ayant pas été recensés de façon complète avant le 01.01.2000. Des estimations sérieuses calculent que rien qu'en Sarre, environ 7.500 frontaliers exercent de tels emplois. Les statistiques enregistrent environ 21.000 frontaliers munis d'un contrat de travail à assurance sociale obligatoire exerçant en Sarre. Les domaines d'activité concernés sont aussi divers et variés que l'est le marché de l'emploi sarrois dans son ensemble. En dépit de cette diversité, néanmoins, si l'on prend le frontalier lorrain typique en Sarre, on constate une tendance généralisée aux emplois à bas salaire. Ceci ne signifie pas que les frontaliers sont peu ou pas qualifiés, au contraire. Cependant, beaucoup d'entre eux n'exercent pas la profession pour laquelle ils ont été formés à l'origine, mais une activité à laquelle ils ont été formés tardivement. Cette tendance est nettement visible dans le secteur des services, secteur en croissance en Sarre lors des dernières années.

La Sarre :

Carte 1 : Flux de frontaliers en Sarre

A la date de l'enquête (30-06-98), 20.591 salariés pris en charge par la sécurité sociale faisaient la navette du pays voisin vers leur lieu de travail en Sarre. Par rapport à l'année précédente, ceci représente une augmentation de 1.125, soit de 5,8 %. L'échange transfrontalier régional de travailleurs est très inégal. Tandis que l'on constatait au Luxembourg près de 1.800 frontaliers en provenance de la Sarre, quasiment aucun mouvement ne se fait dans l'autre sens, à savoir du Luxembourg vers la Sarre. Il en est de même des flux avec les régions voisines de Lorraine. 20.424 salariés enregistrés par la sécurité sociale²⁹ quittent tous les jours la Lorraine pour se rendre en Sarre³⁰, tandis que seulement 900 Sarrois environ se rendent en Lorraine pour y travailler.

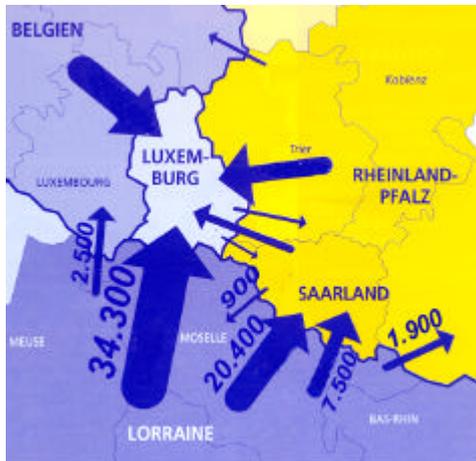
²⁹ A ce chiffre s'ajoutent environ 7.500 personnes exerçant de petits emplois qui font la navette de Lorraine en Sarre. Il n'est actuellement pas possible d'estimer dans quelle mesure les nouvelles dispositions légales modifient le statut de ces emplois.

³⁰ Il faut cependant tenir compte du fait que les travailleurs frontaliers en provenance de l'étranger sont pour au moins 25 % (5.260) des Allemands, dont la plupart se sont installés dans l'est de la Lorraine.

Le bilan des frontaliers est positif en Sarre ; il reste, autrement dit, un excédent d'arrivées après déduction des sorties. La Sarre offre de plus en plus d'emplois pour les personnes qui traversent ses frontières, surtout en provenance de Lorraine. De 1990 à 1998, le nombre de frontaliers entrants est passé de 31.000 à 47.000, tandis que le nombre de sortants, environ de 22.000, est resté stable en comparaison. Ainsi, le surplus de frontaliers entrants s'est plus que doublé ces 8 dernières années, passant de 10.800 à plus de 25.000.

La Lorraine :

Carte 2 : Flux de frontaliers en Lorraine

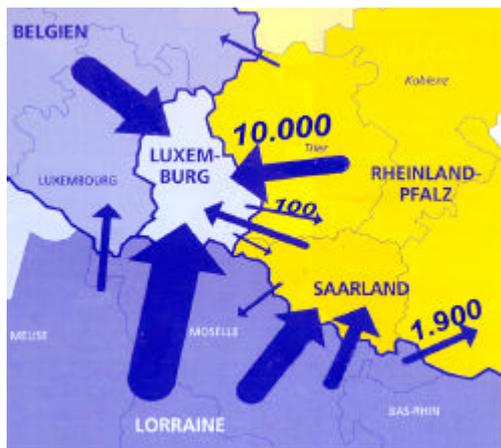


Etant donné que l'offre d'emploi en Lorraine a connu un recul de plus en plus marqué, les Lorrains se sont plus tournés vers l'extérieur. En 1990, 52.000 personnes avaient déjà cessé de travailler dans la région, et les rangs des travailleurs à l'étranger, surtout en Allemagne et au Luxembourg, ne font que grossir aujourd'hui. Le nombre de frontaliers est passé de 18.000 en 1982 à 31.000 en 1990, ce qui équivaut à une augmentation de quasiment trois quarts. Cette tendance s'est accélérée dans les années 90 :

entre 1990 et 1998, le nombre de frontaliers lorrains est passé de 31.000 à 59.200, doublant presque en moins de dix ans (90 %). Le nombre des frontaliers travaillant au Luxembourg a enregistré une croissance disproportionnée, en faisant plus que doubler dans la même période (1990 : 14.350 – 1998 : 35.100).

Le Luxembourg :

Carte 3 : Flux de frontaliers au Luxembourg



Au cours des vingt dernières années, la quasi-totalité de la croissance du marché de l'emploi a su bénéficier de l'apport de main d'œuvre étrangère, le nombre d'actifs luxembourgeois étant quasiment resté inchangé. Il convient ici de faire une distinction entre les travailleurs résidant dans le pays et les frontaliers. Ce sont précisément les frontaliers qui sont responsables de la forte croissance du nombre de salariés. Leur effectif atteignait les 73.000 fin 1997, alors qu'il était de 16.000 en 1985.

Rhénanie-Palatinat :

Carte 4 : Flux de frontaliers en Rhénanie-Palatinat (Trèves/ Palatinat occidental)



A la date de réalisation de l'enquête, le 30-06-1998, 5.869 salariés assujettis à l'assurance sociale faisaient la navette vers la Rhénanie-Palatinat, dont 5.390 en provenance de la France. Parmi ceux-ci, environ 1.900 ont leur emploi dans la région du Palatinat occidental.

L'importance du marché de l'emploi luxembourgeois se fait sentir au-delà des frontières nationales, en particulier dans la région de Trèves. Quotidiennement, plus de 10.000 travailleurs de la Rhénanie-Palatinat faisaient la navette vers leur lieu de travail au Luxembourg.

Ainsi, il y avait presque deux fois plus de travailleurs sortant de la Rhénanie-Palatinat que rentrant (solde de frontaliers négatif), ce qui est avant tout un signe évident de la forte mobilité des travailleurs de la Rhénanie-Palatinat.

2.5 Evolution de l'emploi et des métiers

2.5.1 Evolution de l'emploi dans le secteur du tourisme

Les discussions relatives à l'importance structurelle du tourisme dans la région SLLR sont souvent émaillées de chiffres divergents concernant les emplois offerts par ce secteur sur les marchés régionaux. Ceci est essentiellement dû au fait qu'il n'existe pas de définition reconnue délimitant clairement les domaines relevant du tourisme, comme nous l'avons déjà constaté au début de cette étude. Si l'on se rallie à la position adoptée ici, selon laquelle le tourisme englobe toutes les dimensions de la valeur ajoutée économique générée par le visiteur sur place, une classification précise des emplois s'avère déjà impossible au niveau régional au-delà des domaines centraux déjà cités.

Les explications suivantes, concernant spécifiquement le domaine de l'hôtellerie et de la restauration, sont donc données pour pouvoir faire ressortir un volet du tourisme particulièrement important par rapport aux structures d'emploi³¹, cet aspect pouvant être illustré de façon exemplaire par la situation des travailleurs frontaliers.

Il est intéressant de constater que les quelques chiffres disponibles semblent refléter un niveau d'emploi bien en dessous de la moyenne pour les frontaliers dans le secteur de la restauration. Ces chiffres portent sur les frontaliers lorrains et luxembourgeois en Sarre et en Rhénanie-Palatinat ; ils ont été collectés par l'office du travail du Land de Rhénanie-Palatinat³², qui ne reprend que les travailleurs assujettis à l'assurance sociale obligatoire. Au regard de l'ampleur des flux de frontaliers, les données sur la restauration ne sont guère significatives du point de vue statistique : sur environ 21.000 frontaliers lorrains en Sarre soumis à l'assurance obligatoire, seuls 406 (à peine 2 %) étaient occupés dans la restauration en 1998, alors que dans la région de Trèves/Palatinat occidental, les frontaliers lorrains sont au nombre de 40 (près de 2 % également) sur un total de 1.900 au Palatinat occidental. Les frontaliers du Luxembourg se font très rares dans la région ; tant en Sarre qu'en Rhénanie-Palatinat, voire dans la région Trèves/Palatinat occidental, ils sont moins d'une dizaine.

³¹ Cf. la contribution de Gertrud Schmidt : 'Viel mehr als Anlernjobs', in : Der Arbeitnehmer 2/2000, p. 6 et suivantes.

³² Seuls les contrats de travail assujettis à l'obligation d'assurance sociale sont pris en compte ici. Ainsi, les "petits emplois" ne sont pas enregistrés jusqu'à la nouvelle réglementation sur l'obligation de souscription à la sécurité sociale.

Ces chiffres semblent dénoncer un problème particulièrement aigu dans la restauration, à savoir l'emploi de travailleurs dans le cadre de contrats de travail peu qualifiés. Vu le nombre de travailleurs frontaliers présents dans d'autres secteurs, nous pouvons supposer qu'un nombre autrement plus grand de frontaliers exerce également dans ce secteur et que la vaste majorité de ces frontaliers occupent des emplois pour lesquels aucune ou très peu de connaissances spécifiques ne sont requises et par conséquent peu rémunérés. Si l'on se penche de plus près sur les chiffres déjà cités de l'office du travail du Land de Rhénanie-Palatinat-Sarre, on constate que cette affirmation s'applique pleinement à ce domaine particulier. Selon ces chiffres, jusqu'à 60 % des frontaliers recensés n'avaient pas de formation professionnelle ou une formation inconnue ; cela signifie, si l'on inverse la logique, qu'aucune formation spécifique n'était d'emblée requise pour l'activité qu'ils exerçaient.

2.5.2 La structure salariale

Il existe en Sarre et en Rhénanie-Palatinat³³ une convention collective générale. En Lorraine, les conventions collectives générales³⁴ en vigueur pour toute la France³⁵ sont appliquées dans le domaine "hôtels-café-restaurants". L'OGB-L luxembourgeoise s'efforce actuellement de mettre en place une convention collective cadre tripartite. A ce jour, le salaire minimum légal est versé au Luxembourg ; il est certes plus élevé en terme nominal que le salaire garanti par les négociations collectives en Lorraine, en Sarre et en Rhénanie-Palatinat, mais du point de vue de l'assurance sociale, il est nettement moins favorable aux travailleurs.

2.5.3 Les métiers du tourisme

L'expérience professionnelle joue un grand rôle dans les métiers du tourisme. Dans de nombreux cas, cette expérience professionnelle peut remplacer une qualification formelle ou au moins la compléter de façon substantielle. Les conditions d'accès incontournables se font donc encore rares. Cependant, les métiers ont évolué différemment en fonction des sous-régions. Au-delà des réglementations nationales respectives, les métiers du tourisme comportent de plus en plus une composante transnationale. Cette tendance se poursuit même pour les métiers relevant plutôt

³³ Voir annexe.

³⁴ Voir annexe.

³⁵ Champ d'application territorial : France métropolitaine et DOM.

d'une formation traditionnelle, comme dans la restauration, où l'on retrouve toute une série d'activités reposant notamment sur des qualifications très spécifiques. Les amorces d'une offensive qualitative transfrontalière existent déjà. Par exemple, le sommet de Liège du 3 mai 2000 a décidé de mettre en place un projet pilote pour la Grande région visant à introduire une formation commune dans le domaine de la restauration.

Mais de grandes différences se font jour entre la théorie, sous la forme de métiers et d'objectifs de formation, d'une part, et la pratique, c'est-à-dire la réalité quotidienne des entreprises du tourisme. Ceci est d'autant plus valable pour l'objet de nos réflexions qu'est la restauration. Etant donné que la restauration fait souvent appel à du personnel formé sur place, exerçant fréquemment des emplois peu qualifiés, le faible niveau de qualification des travailleurs nuit à l'image de marque de ces métiers et à l'ensemble du secteur. Il faut dire que les conditions de travail comparativement défavorables contribuent à ce résultat plutôt négatif : les travailleurs de la restauration doivent s'activer pendant les périodes de repos du commun des mortels, que ce soit tard le soir, le week-end ou les jours fériés. Et ceci pour une rémunération en dessous de la moyenne des autres secteurs.

Le tableau synoptique suivant reprend de façon thématique et à titre d'exemple les principaux métiers de la restauration dans la région étudiée, selon les classifications professionnelles nationales.

Illustration 8 (page suivante): Sélection de métiers de la restauration dans la région Sarre-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental (extrait)³⁶

³⁶ Une documentation plus complète est fournie en annexe.

	Allemagne	France	Luxembourg
Cuisiniers	Koch allgemein Pfannen-, Grill-, Bratenkoch Vor-, Kalt, Süßspeisenkoch Großküchenkoch Diätkoch Partie-, Beikoch Kochhelfer Schiffskoch	Cuisinier Commis de cuisine Chef de partie Aide de cuisine	Koch Cuisinier
Restaurateurs, hôteliers, intendants de restauration	Hotelier, Gaststättenbesitzer, -pächter Hotel-, Gaststättengeschäftsführer Hotel- und Gaststättenkaufleute Hotelfachleute Hotel-, Gaststättenempfangspersonal	Econome (hôtellerie- restauration) Econome de collectivité Maître d'hôtel Directeur d'hôtel Directeur de centre d'hébergement Directeur de restaurant Maître de maison de centre collectif de vacances Caissier Gérant de café-brasserie Chef de réception Réceptionnaire (hôtel) Réceptionniste de centre collectif de vacances	Hotelier Speisewirt Hôtelier Restaurateur
Serveurs, stewards	Oberkellner, Chefstewards Restaurantfachleute, Kellner Steward (Flugzeug) Steward (Schiff) Kellnerhilfskräfte	Serveur Commis de restaurant Chef de rang	Kellner Garçon Serveuse de restaurant
Garçons, barman	Hotelangestellte o. n. Angaben Speisen u. Getränkeausgeber Getränkemixer Hotel- und Gaststättengehilfe Fachgehilfe im Gastgewerbe Hallengelhilfe Hotel-, Gaststättenportier Andere Gästebetreuer	Cafetier Sommelier Plongeur Garçon de comptoir Garçon limonadier Gérant de limonade Barman Veilleur de nuit Concierge	

2.6 Qualification / formation professionnelle initiale et continue dans le domaine du tourisme

Comme nous l'avons déjà vu au cours des chapitres précédents, les possibilités d'emplois dans le tourisme sont nombreuses, ce qui a donné lieu à différents besoins en terme de qualification des travailleurs. La plupart des professions exigeant certaines (hautes) qualifications (apprentissage et études) ne sont pas spécialement adaptées au voyage. Il n'existe, par exemple, pas de cursus universitaire spécialisé dans le voyage. La seule possibilité consiste à donner une orientation touristique à certaines disciplines (géographie, sociologie, économie nationale et d'entreprise) dans le cadre de la formation normale.

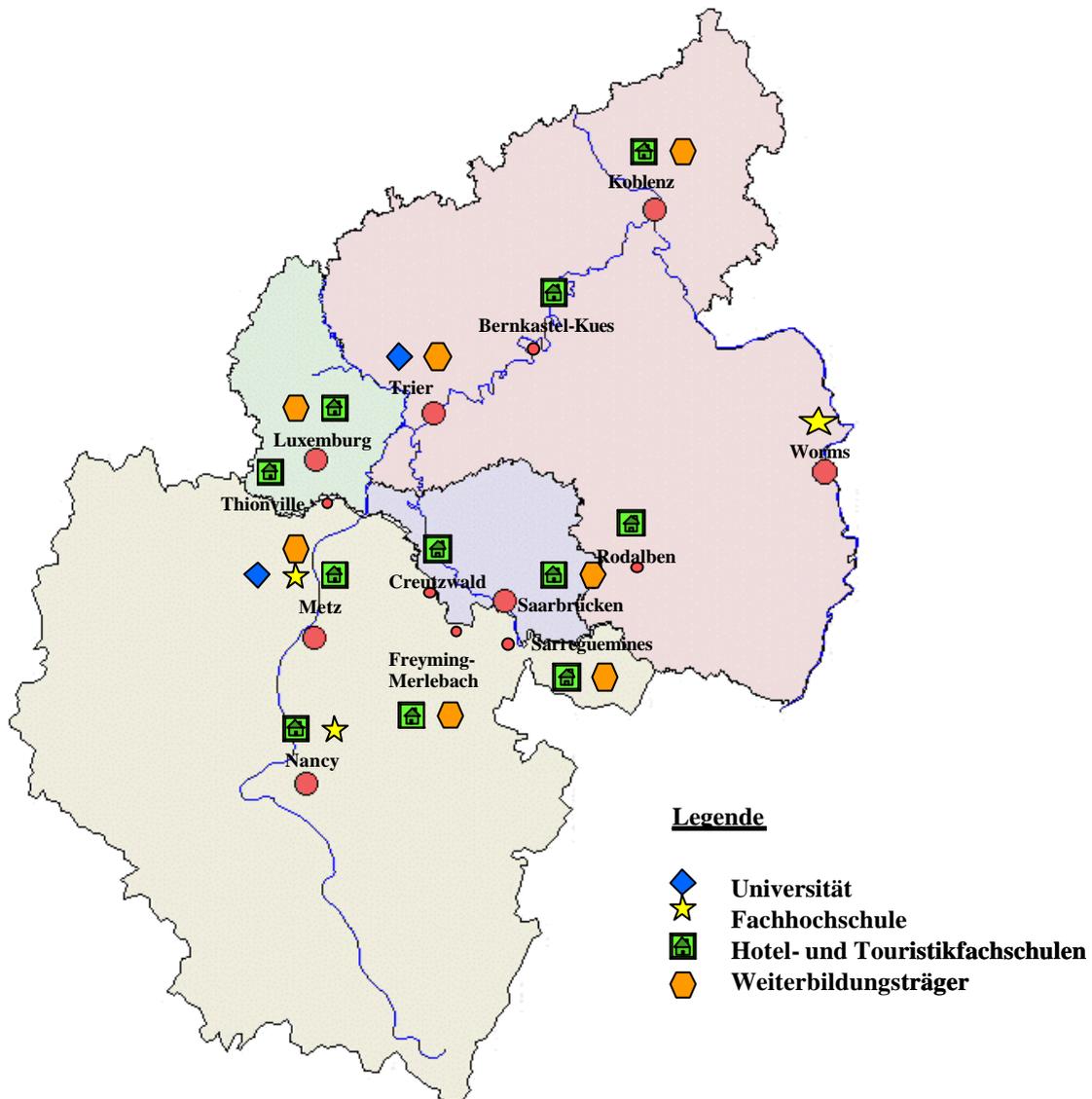
Certaines d'activités touristiques sont peu exigeantes et sont donc souvent accessibles à du personnel non qualifié ou formé (rapidement) aux besoins du service (cf. chapitre 2.5.1).

Devant les pressions de la concurrence internationale, un nouveau défi se profile pour le marché européen qui se voit exposé non seulement à une concurrence au niveau des prix, mais aussi au niveau de la qualité. A l'avenir, le visiteur attendra un certain niveau de qualité de prestations de bases telles que l'hébergement, la gastronomie et les offres de divertissement et exigera, en outre, des services irréprochables dans ces mêmes domaines.

Cette tendance a été identifiée dans la région faisant l'objet de l'étude, de telle sorte que plusieurs possibilités de qualification sont désormais offertes aux travailleurs du tourisme. La carte reproduite ci-dessous donne un aperçu de la répartition géographique des différents centres de formation initiale et continue.

Une sélection détaillée d'offres de formation initiale et continue dans le domaine du tourisme dans la région Sarre-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental est présentée en annexe.

Carte 5 : Centres de formation initiale et continue dans le domaine du tourisme dans la région Sarre-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat³⁷ (extrait)



Legende // Université // Institut d'enseignement supérieur spécialisé // Ecoles de l'hôtellerie et du tourisme // Organisme de formation continue

³⁷ Source : propre présentation.

Dans les trois sous-régions, des organismes tant privés que publics offrent un grand nombre de cours de formation continue. Ces initiatives sont quasiment toujours payantes.

La formation initiale ou continue dans le tourisme sert à rehausser la qualité des travailleurs et, par ce biais, à leur donner la possibilité de s'adapter aux besoins changeants du marché par une formation ciblée.

2.7 Fédérations et institutions dans le domaine du tourisme

2.7.1 L'Allemagne

Il existe en Allemagne une répartition des tâches entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des Länder. Les questions relatives au tourisme sont débattues et tranchées dans différents ministères et à différents niveaux en Allemagne.

Les acteurs de la politique touristique publique

Au niveau national, on trouve en premier lieu le Ministère fédéral de l'économie (Bundesministerium für Wirtschaft - BMWi), dont tous les membres sont plus ou moins compétents pour différents domaines ayant trait au tourisme.

Le Conseil consultatif pour les questions relatives au tourisme du BMWi (Beirat für Fragen des Tourismus), composé de représentants du secteur du tourisme, sert de conseiller au Ministère.

En outre, le Bundestag allemand est doté depuis 1991 d'une commission plénière tourisme chargée de l'élaboration de propositions de solutions pour le tourisme.

Les compétences principales des Länder en matière de tourisme relèvent des Ministères de l'économie respectifs des gouvernements des Länder.

Deutsche Zentrale für Tourismus e.V. (DZT) (Organisation centrale allemande du tourisme) et ses représentations à l'étranger

La DZT est une organisation semi-publique financée à 80 % par l'Etat fédéral. Ses membres sont les grandes fédérations de l'industrie allemande du tourisme et de



grandes entreprises du tourisme bénéficiant de la participation de partenaires publics.

La DTZ a pour tâche de promouvoir la diversité touristique de l'Allemagne dans le monde entier. Depuis 1999, la DTZ est aussi responsable de la commercialisation nationale suprarégionale. Elle fédère donc la multitude d'offres touristiques existantes. Ses objectifs sont les suivants :

- augmentation du nombre de voyages,
- accroissement des recettes en devises,
- renforcement du positionnement économique de l'Allemagne,
- promotion de l'Allemagne comme une destination diversifiée et attrayante.

Confédérations, fédérations des Länder et organisations touristiques

Deutscher Tourismus Verband e.V. (DTV) (Fédération allemande du tourisme)

La DTV est le groupement professionnel des intérêts et des prestations du tourisme officiel en Allemagne. Son financement est assuré par les cotisations des membres, sans aucune aide publique. Les membres sont les fédérations du tourisme des Länder, les fédérations régionales du tourisme, les grandes fédérations communales, les organisations publiques et privées actives dans le domaine du tourisme.

Les tâches de la DTV résident dans la représentation d'intérêts des fédérations devant l'Etat fédéral, la représentation d'intérêts auprès de la DTV, la coordination de la coopération des membres, les relations publiques et le marketing, la promotion de la formation initiale et continue et la promotion de la recherche et de l'apprentissage.

Landesfremdenverkehrsverbände (LFV) (Fédérations du tourisme des Länder) / Landes-Marketing Gesellschaften (GmbH) (Sociétés de marketing des Länder avec le statut de GmbH)

Le financement est assuré par des aides des Ministères de l'économie des différents Länder et par les cotisations des sites touristiques affiliés et des autres membres.

Les fédérations du tourisme des Länder s'occupent de la promotion touristique des Länder et de la représentation des intérêts des sites touristiques auprès des administrations du Land et de l'Etat fédéral.





Les sociétés de marketing des Länder n'ont cessé de gagner en importance ces dernières années au niveau du tourisme en Allemagne. Les associés des sociétés de marketing des Länder sont souvent des ministères et des sociétés touristiques régionales avec le statut de GmbH (l'équivalent allemand des sarl).

Comme les associations ou les fédérations des Länder, les sociétés des Länder ont une tâche de promotion vers l'extérieur et de représentation des intérêts d'un Land.

Les organisations suivantes sont actives au niveau du Land dans le domaine du tourisme :

- **Tourismus Zentrale Saarland GmbH (TZS) (Organisation centrale du tourisme en Sarre)**
- **Fremdenverkehrs- und Heilbäderverband Rheinland-Pfalz e.V. (Groupement du tourisme et des stations thermales de Rhénanie-Palatinat)**

En outre, les **agences régionales** se chargent du marketing régional et jouent un rôle consultatif auprès de leurs membres ; les **offices de tourisme locaux** font sur place du marketing et prennent en charge les visiteurs, le financement venant pour l'essentiel du budget communal. Au niveau régional également, une transformation est intervenue dans le passé, avec le passage des structures associatives et fédératives à des sociétés régionales (les structures des sociétés se composent de partenaires privés et publics).

Deutscher Bäderverband e.V. (DBV) (Fédération allemande des thermes)

La DBV est l'organisation faîtière des stations thermales et des centres de cure allemands et se finance par les cotisations de ses membres.

Les membres sont, entre autres, Wirtschaftsverband Deutscher Heilbäder und Kurorte e.V., Verband Deutscher Badeärzte e.V., et Verband Deutscher Heilbrunnen e.V.

Sa mission consiste en la promotion des stations thermales et des établissements de bains, la préservation des ressources naturelles, la représentation d'intérêts devant les autorités, la publicité et les relations publiques.

Deutscher Reisebüroverband e.V. (DRV) (Fédération allemande des agences de voyage)





La DRV est un regroupement au niveau national d'intermédiaires du voyage et d'organiseurs de voyages, dont le financement est assuré par les cotisations des membres et des recettes extraordinaires.

Elle est chargée de la représentation d'intérêts auprès d'organisations actives en Allemagne et à l'étranger dans le domaine des voyages et du tourisme, ainsi qu'auprès des autorités et de l'opinion publique.

La DRV est compétente en tant que fédération des employeurs dans les négociations collectives.

Deutsches Fremdenverkehrspräsidium (Comité du tourisme allemand)

Il rassemble la DZT, la DFV, la DBV, la DRV et la DEHOGA. Il vise à discuter des problèmes communs et à les coordonner, à représenter les intérêts touristiques communs auprès du gouvernement allemand et du parlement, à développer le tourisme et à influencer activement les organes de l'UE.

Deutscher Hotel- und Gaststättenverband e.V. (DEHOGA) (Fédération allemande de l'hôtellerie et de la restauration)

La DEHOGA est l'organisation faîtière des entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration au niveau national et son financement provient des cotisations de ses membres.

Les membres sont les fédérations régionales qui ont elles-mêmes des membres regroupés au niveau des Kreise, des Bezirke et au niveau local.

Son mandat consiste à représenter les intérêts de la restauration au niveau fédéral dans les questions professionnelles, économiques, fiscales et salariales, en matière de promotion de la formation professionnelle, de travaux de recherche scientifique et de relations publiques.

Verband Deutscher Kur- und Tourismus- Fachleute e.V. (VDKF) (Fédération allemande des experts en matière de cures et de tourisme)

La VDKF est depuis 1951 le seul organe de représentation des intérêts professionnels de tous les experts couvrant sur le territoire allemand dans le domaine du tourisme et des cures.





Elle est notamment chargée de la mise en place des bases nécessaires au bon exercice de cette profession, en particulier en matière de formation initiale et continue, de représentation des intérêts professionnels de ses membres, de promotion d'une assistance mutuelle et de l'échange d'expérience entre ses membres.

La VDKF est membre du Deutscher Seminar für Fremdenverkehr (DSF), à Berlin, du Deutsches Wirtschaftswissenschaftliches Institut für Fremdenverkehr à l'université de Munich (DWIF), de Futurista à Munich et de la European Union of Tourist Officers (EUTO).

Gewerkschaft Nahrung, Genuß und Gaststätten (NGG) (Syndicat de l'alimentation, de la consommation et de la restauration)

Le syndicat NGG représente, sous l'ombrelle du Deutscher Gewerkschaftsbund, les intérêts du personnel de l'hôtellerie et de la restauration travaillant, par exemple, dans les hôtels, les restaurants, les cafés, les auberges, pour les employeurs familiaux et les coopératives. Environ 280.000 membres sont engagés dans le NGG pour faire valoir leurs droits dans la société et dans leur environnement professionnel.

Comme tout autre syndicat, le NGG est un regroupement volontaire de travailleurs cherchant à protéger et à améliorer ensemble leurs conditions de vie et de travail.

En raison des structures syndicales différentes en France et au Luxembourg, on n'y trouve pas de syndicat spécialisé pour les travailleurs du tourisme, en particulier dans l'hôtellerie et la restauration.





2.7.2 La France

En France, la politique du tourisme est décidée à trois niveaux :

- au niveau national,
- au niveau régional,
- au niveau départemental.

Les acteurs de la politique touristique publique

L'organe national suprême dans le tourisme est le **Secrétariat d'Etat au tourisme**. Il se situe au niveau d'un ministère et est directement placé sous l'autorité du gouvernement. Le Secrétariat d'Etat au tourisme dispose d'un organe exécutif, la **Direction du tourisme**. Il s'agit d'une administration centrale chargée de la mise en œuvre de la politique générale du tourisme. Cette instance est comparable aux Ministères de l'économie au niveau des Länder allemands. Depuis la refonte de son mandat, le 27 juin 1994, elle a renforcé son rôle d'organe consultatif et directeur pour les professionnels du tourisme et les parlementaires des Assemblées régionales. Elle est constituée de deux sous-directions :

La Sous-direction de la stratégie et des moyens observe l'évolution des produits touristiques et élabore les stratégies de l'Etat dans le domaine du tourisme.

La Sous-direction des politiques touristiques sert à l'exécution des différentes actions dans le domaine du tourisme décidées par le gouvernement, en particulier celles ayant trait à l'organisation du marché du travail.

L'Inspection générale du tourisme est l'organe de surveillance des institutions du tourisme. Elle est placée directement sous la compétence du Ministre et elle s'occupe de la surveillance, de l'audit et du contrôle des antennes régionales françaises. Outre son rôle de surveillance proprement dit, l'Inspection générale du tourisme peut aussi être chargée de mener des enquêtes ou des campagnes d'information relatives au tourisme en France ou à l'étranger.

Les acteurs de la politique touristique régionale

Au niveau régional se trouve la **Délégation régionale au tourisme**, responsable de l'exécution de la politique touristique de l'Etat. Le Délégué régional est directement subordonné au Préfet de région et au Préfet de département.





Le Comité régional de tourisme est la représentation au Conseil régional des différentes branches et des différents secteurs touristiques (Conseil généraux, Comités départementaux de tourisme, Offices de tourisme et Syndicats d'initiative, professionnels du secteur privé, associations etc.).

De plus, les intérêts touristiques sont mis en avant et structurés au niveau des quatre départements (Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Vosges) par les Comités départementaux du tourisme.

La structure centralisée de l'Etat français se reflète dans les organisations et dans la répartition des tâches dans le tourisme. Les accords relatifs aux projets dépassant le cadre départemental, tel que la Vallée européenne de la Moselle, sont pris au niveau de la Délégation régionale au tourisme.

Le Comité départemental de tourisme est une initiative du Conseil général. Il planifie la politique départementale du tourisme et des loisirs sous sa direction.

Institutions rattachées

- La Maison de la France

Il existe à Paris, à la Maison de la France (qui est placée sous l'autorité du Secrétariat d'Etat au tourisme et de la Direction du tourisme), une **Maison de la Lorraine**, où sont représentés les intérêts touristiques de la région de Lorraine au niveau national. La Maison de la France coordonne les actions de 31 autres Maisons de la France dans 26 pays.

- Le Conseil national du tourisme (CNT)

- L'Agence française de l'ingénierie touristique (AFIT)

- L'Observatoire national du tourisme

Groupements et associations

- La Fédération nationale des Comités régionaux de tourisme (FNCRT)
- La Fédération nationale des Comités départementaux de tourisme (FNCDT)
- La Fédération nationale des Offices de tourisme et Syndicats d'initiative (FNOTSI). Elle s'exprime au nom de ces organisations auprès des autorités.





- La Fédération régionale de tourisme : Elle regroupe les Unions départementales de tourisme. Elle fait office de relais d'information et de coordinateur d'actions.
- L'Union départementale de tourisme : Elle fédère les Offices de tourisme et les Syndicats d'initiative.
- Les Offices de tourisme. On distingue 4 types d'Offices de tourisme en fonction du degré d'information touristique offerte (de 1 à 4 étoiles).
- L'Office municipal de tourisme : Il se trouve le plus souvent dans les grandes villes.
- Les Syndicats d'initiative



2.7.3 Le Luxembourg

Le **Ministère du tourisme** est l'institution touristique compétente au niveau de l'Etat. Le Ministère prescrit le cadre de la politique touristique et travaille en collaboration avec l'ONT (Office national du tourisme), auquel il fournit une aide financière.

Le Ministère du tourisme joue un rôle de coordination dans les nouveaux projets.

Les organisations touristiques nationales

L'Office national du tourisme (ONT)

L'ONT travaille en étroite coopération avec le Ministère du tourisme. Le financement est apporté à 2/3 par le Ministère du tourisme, le tiers restant provenant des cotisations des membres. Les membres sont les administrations communales du Grand-Duché du Luxembourg, les clubs automobiles, la compagnie ferroviaire nationale, l'association des banques et banquiers, les syndicats d'initiative, Luxair, l'association des gérants de camping etc.

Ses tâches sont multiples et englobent tant le marketing touristique que le conseil, ou encore la formation initiale et continue.

Les Syndicats d'initiative

Les syndicats d'initiative sont les unités de base des organisations du tourisme ; leur financement passe par les revenus de leurs organismes, les cotisations des membres, les aides du Ministère du tourisme et des communes.

Ils sont chargés du fonctionnement des bureaux d'information, de l'élaboration des supports promotionnels, de l'organisation d'événements culturels, de la construction et de l'entretien de chemins de randonnée etc.

Groupement agences de voyage luxembourgeoises (GAVL)

Le groupement assure son financement grâce à ses membres, issus du secteur des organisateurs et intermédiaires de voyages.

Ses tâches couvrent la représentation des intérêts des organisateurs et intermédiaires de voyages ainsi que les négociations collectives.



Fédération nationale des hôteliers, restaurateurs et cafetiers (HORESCA)

Cette organisation professionnelle de l'hôtellerie et de la restauration s'occupe de fédérer les entreprises affiliées face aux décideurs politiques.

Le marketing est réalisé par la filiale PROMOLUX.

Les activités touristiques au niveau des fédérations :

- Le tourisme est administré à quatre niveaux en Allemagne : a) l'Etat fédéral, b) le Land, c) la région (touristique) et pour finir d) local. A tous les niveaux, le travail touristique s'organise en fédérations et associations. En raison de cette répartition sur plusieurs niveaux liée à la structure fédérale de l'Allemagne, d'une part les compétences décisionnelles sont transférées au niveau local/régional, d'autre part les actions transfrontalières coordonnées, comme les projets communs SLLR, relèvent de tous les niveaux : local, régional, Land et national.
- Au titre de l'Etat national le plus petit de l'Union européenne, le Luxembourg connaît une structure touristique plus homogène. A côté du niveau local (prise en charge des visiteurs), les orientations de la politique touristique luxembourgeoise sont définies et appliquées de façon centralisée au niveau national (ONT et Ministère).
- La structure administrative fortement centralisée de la France se retrouve dans le tourisme. La coopération transfrontalière est précisément un domaine où il est possible de synchroniser les intérêts locaux/régionaux et la planification centrale/nationale.
- On ne trouve des syndicats spécialisés qu'en Allemagne, tandis qu'en France et au Luxembourg, la représentation des travailleurs est réalisée par les syndicats concurrents en présence.
- La quantité et l'hétérogénéité des fédérations touristiques actives dans la région SLLR illustrent clairement la difficulté de développer des stratégies communes. Une mise en réseau plus intense des travaux des fédérations nationales/régionales est la condition indispensable d'une coordination réussie des projets touristiques transfrontaliers.

3 Mesures prises à ce jour pour un développement touristique cohérent dans la région Sarre-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental

La coopération institutionnalisée dans la région aux frontières franco-germano-luxembourgeoise existe depuis 1971 sous la forme de la Commission régionale Sarre-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental. La coopération non structurée des débuts fut formalisée en 1980 par l'échange d'une note entre les trois pays, dans laquelle la coopération dans la région des trois frontières était décidée. La Commission ne dispose cependant pas de ressources propres. Il existe huit groupes de travail au sein de la Commission, compétents dans différents domaines : transport, affaires sociales, culture, université, économie, planification du territoire, environnement et tourisme. Le groupe de travail tourisme se réunit alternativement deux fois par an dans les régions membres.

Les activités et les projets mis en œuvre aujourd'hui et dans le passé pour la promotion du tourisme dans la région sont visés au paragraphe 3.2. L'énumération ne se veut pas exhaustive, il s'agit plutôt d'une première approche visant à dresser une liste détaillée des projets de coopération communaux et privés dans la région Sarre-Lor-Lux.

3.1 Projets touristiques transfrontaliers dans la région Sarre-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental

Les projets suivants de nature transfrontalière ont fait l'objet d'une enquête par courrier. Au total, 30 établissements touristiques et tous les offices pour l'emploi compétents de la Grande région SLLR ont reçu un questionnaire de la part du EUROPÄISCHES TOURISMUS INSTITUT et de l'INFO-Institut. 16 des institutions concernées se sont manifestées par écrit ou par téléphone auprès d'un des points de contact. Dans l'ensemble, les informations recueillies ont permis d'établir la liste des projets énumérés au point 3.2 et de les décrire. Cette énumération doit être comprise comme un premier répertoire de projets relatifs au tourisme transfrontalier ; elle demande certainement une recherche plus approfondie permettant de cerner les initiatives réellement individuelles existant dans la région. Les projets cités au point 3.2 sont avant tout des projets financés exerçant plus une influence sur l'infrastructure de la région (création de chemins de randonnée cycliste et pédestre) que sur le marché de l'emploi régional. La perspective de l'emploi doit être prise ici



sous l'aspect de contrats de travail réguliers, mais il ne faut pas négliger le fait que souvent, les contrats de travail de courte durée sont aussi justifiés par des programmes infrastructurels subventionnés (comme des programmes d'aide à l'emploi).

3.2 Répertoire des projets touristiques transfrontaliers recensés

Activités touristiques transfrontalières au niveau des communes

Dans le cadre de la commercialisation transfrontalière de la région Sarre-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental, il est crucial d'assurer l'échange et la concertation au niveau communal, national et européen pour renforcer le secteur du tourisme et pour en faire un facteur économique important pour la région. Ces activités sont notamment élaborées lors de rencontres transfrontalières, dans des groupes de travail, des commissions et des institutions communes. Citons ici, à titre d'exemple, deux initiatives conjointes de communes frontalières sarroises et lorraines dans les environs de Sarrebruck, la capitale sarroise :

L'association "Zukunft Avenir Saar Moselle", un regroupement transfrontalier de 25 villes, communes et associations intercommunales de la Moselle et de la Sarre a présenté pour la première fois lors de l'été 1998 une carte des offres touristiques communes "Bonjour Saar Moselle". Avec la DEHOGA et "Tourismusförderung der Saarländischen Wirtschaft e.V." (association pour la promotion du tourisme sarrois), la communauté urbaine de Sarrebruck a publié la carte touristique "Grenzenlos Entdecken" (découverte sans frontières). Outre des propositions de visites de part et d'autre de la frontière sarro-lorraine, cette carte offre aussi des possibilités d'excursions modulables ; elle contribue ainsi à promouvoir le tourisme, conformément à l'intention de son auteur, mais elle permet aussi de faire reluire le positionnement économique de la région frontalière.



1. Projets communs Sarreguemines-Kleinblittersdorf

Les communes de Sarreguemines et de Kleinblittersdorf développent conjointement toute une série de projets. En font partie la mise en place d'un centre de rencontre et de conseil pour les jeunes à hauteur de Wackenmühle, côté français, la création de chemins et de pistes cyclables pour traverser la Blies et la Sarre, le raccordement du réseau allemand et français de pistes cyclables et de chemins de randonnées, ainsi que la réalisation du chemin de halage du côté français pour piétons et cyclistes. Les travaux sont terminés du côté allemand.

2. Prix de la Grande région 2000

La Grande région Sarre-Lorraine-Luxembourg-Rhénanie-Palatinat-Wallonie-communauté française et germanophone de Belgique a remis pour la première fois le 3 mai 2000 à Liège, à l'occasion du 5^{ème} sommet de la Grande région, un prix récompensant des initiatives, des institutions, des associations et des personnalités pour leurs actions exceptionnelles dans la région frontalière. Des projets lancés en 1999 dans le domaine du tourisme et de la culture ont pu y participer. Ce prix récompense des initiatives qui renforcent la cohésion de la Grande région et sa réputation. C'est dans cet esprit que le prix d'excellence a été remis au projet "Jardins sans frontières"³⁸.

3. Le billet Sarre-Lor-Lux : un billet de train pour trois pays

Depuis le 30 mai 1999, les compagnies de chemin de fer de Sarre, de Lorraine et du Grand-Duché du Luxembourg proposent pour la première fois un billet commun valable le week-end en seconde classe pour le prix de 640 Flux ou 30 DM.

Ce billet au prix intéressant est valable de façon illimitée pendant une journée (le samedi ou le dimanche) jusqu'à 3 heures le lendemain, à savoir pour les trajets suivants :

- 1) dans les trains régionaux de la région Sarre-Lor-Lux,
- 2) dans les trains nationaux en Lorraine et
- 3) dans tous les trains circulant entre Sarrebruck et Metz ainsi qu'entre Trèves et Luxembourg.

³⁸ Voir projet N° 8 ci-après.



Les petits groupes payent 640 FLux ou 30 DM pour le premier voyageur, et seulement 320 FLux ou 15 DM de la 2^{ème} à la 5^{ème} personne. A Luxembourg, les billets Sarre-Lor-Lux sont en vente aux gares de Luxembourg, d'Ettelbruck et d'Esch-sur-Alzette.

4. La Vallée européenne de la Moselle

Le Europäisches Tourismus Institut à l'université de Trèves (ETI) élabore pour le compte du groupe de travail tourisme de la Commission régionale Sarre-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental un schéma de développement transfrontalier pour la vallée de la Moselle, l'objectif étant d'améliorer l'internationalisation, voire l'euro-périsation de cette zone ("la Vallée européenne de la Moselle"). L'ETI traite les produits touristiques suivants : "Vélo-Tour-Moselle", "Moselweitwanderweg" (chemin de grande randonnée de la Moselle), "Straße der Römer" (la route des Romains) et a élaboré pour chacun de ces produits une brochure d'information illustrée, de telle sorte que la documentation complète est disponible pour ces trois produits. Quant à la commercialisation des trois produits, un plan marketing doit être mis en place avec les organisations touristiques respectives des quatre régions partenaires.

5. Grenzüberschreitendes touristisches Informations- und Kommunikationsnetzwerk (GütIK) (réseau transfrontalier d'information et de communication touristique)

A l'initiative de la région de Trèves et du Europäisches Tourismus Institut, une base de donnée va être établie d'ici à deux ans, regroupant toutes les informations touristiques de la région de l'Eifel, de la Moselle et du Hunsrück, ainsi que du Grand-Duché du Luxembourg. Telle était l'intention au départ, même si l'on s'accordait à dire d'emblée qu'elle était extensible à la région lorraine et sarroise. L'ETI a repris la direction de ce projet financé par l'Union européenne dans le cadre des programmes LEADER et INTERREG. Au terme d'une première phase d'enquête, la base de données permettra de faciliter l'échange d'informations entre les régions impliquées et rendra plus aisée la recherche d'information par les visiteurs externes. Pour ce projet, huit postes ont été créés la première année dans le cadre d'un programme d'aide à l'emploi, dont six ont pu obtenir un financement du Arbeitsamt l'année suivante. Effet positif pour l'emploi en aval du projet dans la première zone (Eifel, Moselle et Hunsrück), la mise en œuvre du projet entraînera la création de nouveaux emplois.





6. Création d'un réseau électronique d'information culturelle et touristique Sarre-Luxembourg-Moselle

La Tourismus Zentrale Saarland GmbH a installé, avec l'assistance de TIBS GmbH³⁹, un système d'information en ligne à orientation touristique en Sarre. Il est accessible aux clients et aux intermédiaires (par internet). Ce système d'information touristique donne à la Sarre, aux Kreise, à la communauté urbaine de Sarrebruck, aux villes et communes, la possibilité de se présenter vers l'extérieur. Il contient aussi des informations de gestion ainsi qu'un système d'enregistrement et de réservation permettant aux entreprises d'utiliser au mieux leurs capacités. Il est prévu à moyen terme que le système d'information touristique devienne multilingue. Dans l'ensemble, il constitue donc une bonne opportunité pour la Grande région Sarre-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental, lui permettant de se présenter et de se vendre de façon plus efficace.

7. Mesures de valorisation du parc culturel européen Reinheim-Bliesbruck

Il s'agit ici d'un projet commun franco-allemand. Il comprend un centre d'information pour le tourisme et la protection de la nature, des fouilles archéologiques, la reconstruction de maisons et la reconstitution d'une nécropole princière.

Le centre d'information, déjà opérationnel, sera utilisé comme espace d'exposition des découvertes archéologiques et servira à des présentations sur l'histoire et la nature de la région de Reinheim-Bliesbruck. La nécropole princière est ouverte aux groupes de visiteurs depuis la mi-1999.

³⁹ TIBS GmbH : Touristisches Info-Buchungssystem (système d'information et de réservation touristique).



8. Jardins sans frontières

Ce projet au caractère transfrontalier a pour objectif de faire revivre l'ancienne culture des jardins dans le pays des trois frontières le long de la Moselle (D-F-L), avec la création de jardins publics accessibles à tout le monde. Le caractère transfrontalier vient, d'une part, du passé culturel commun de la région Sarre-Lor-Lux, en particulier du pays des trois frontières, et, d'autre part, de la coopération directe des partenaires impliqués dans le projet. En outre, le personnel responsable de l'aménagement des jardins travaillera dans tous les pays partenaires. Des institutions touristiques luxembourgeoises et allemandes vont promouvoir les jardins créés dans le cadre du projet en suivant un modèle unique d'attractions touristiques transfrontalières. Le projet servira à valoriser considérablement la zone transfrontalière de la Moselle supérieure. Les travaux ont déjà commencé pour une partie des jardins.

Ce projet s'est vu décerner le prix du projet transfrontalier exemplaire dans le cadre du sommet de la Grande région le 03-05-2000 à Liège.

9. Activités touristiques transfrontalières Perl (D) – Remerschen (L) – Sierck (F)

La commune de Perl, les communes voisines de Remerschen et de Wellenstein ainsi que les communes lorraines du pays de Sierck installent un point d'information touristique commun pays des trois frontières/Moselle dans la mairie de Perl. Ce projet donne la possibilité de regrouper les activités auparavant isolées des communes et de développer une identité et une commercialisation commune de cette région touristique.

Un centre d'information touristique devrait être construit, dont la tâche consistera à développer un modèle touristique commun pour la région, à concevoir des imprimés publicitaires en plusieurs langues, à raccorder les infrastructures touristiques de part et d'autre des frontières et à fournir un soutien à la promotion commune des activités culturelles. En mai 2000, les communes citées se sont réunies sous la désignation "Schengener-Eck" (le coin de Schengen) afin de promouvoir la région ensemble au niveau transfrontalier à l'avenir.

Il est important de constater qu'un nouvel emploi durable a pu être créé, ce qui est plutôt rare dans les autres projets.

Ce projet est financé à hauteur de 50 % par Interreg II, de 10 % par la Sarre et le Luxembourg, de 7,5 % par les communes de Remerschen et de Wellenstein et de 15 % par la commune de Perl.



Il est prévu de construire un centre d'information touristique sur la future aire de repos de l'autoroute A 8, directement à la frontière du Luxembourg. Ce centre d'information ne pourra cependant être réalisé qu'après la construction de la totalité de l'autoroute A 8 menant à Luxembourg. Ce dernier tronçon devrait être ouvert au trafic au printemps de l'année 2002.

En attendant, un pavillon de visiteurs a été construit au niveau du chantier du futur raccordement autoroutier, où les personnes intéressées peuvent s'informer sur l'ensemble des travaux de l'autoroute de la Sarre. Les visiteurs y obtiennent des renseignements sur le tracé de l'autoroute, ainsi que sur tous les chantiers. Les résultats des fouilles archéologiques réalisées sur le parcours de l'autoroute sont également présentés, tout comme des informations sur des aspects géologiques et environnementaux liés au grand projet transfrontalier.

10. Le parc naturel germano-luxembourgeois

Le parc naturel germano-luxembourgeois a été institué par un traité signé le 17 avril 1964 à Clervaux par la Rhénanie-Palatinat et le Grand-Duché du Luxembourg.

L'activité du parc naturel germano-luxembourgeois se consacre essentiellement à la protection de la nature et au tourisme.

Le parc naturel germano-luxembourgeois est le premier parc naturel transfrontalier d'Europe. Les initiatives transfrontalières (mise en place de chemins de promenade, construction de passerelles piétonnières) ont été prioritaires dès le début. La gestion du parc relève d'une commission de délégués gouvernementaux placée sous la direction du directeur de l'Administration des eaux et forêts luxembourgeoise. La gestion courante du parc est à la charge de l'association du parc naturel germano-luxembourgeois.

Différents projets sont actuellement développés avec l'association du parc naturel Südeifel, comme le réseau de randonnée cycliste et le "Deutsch-Luxemburgischer Kultur- und Naturerlebnisweg" (chemin germano-luxembourgeois de découverte de la culture et de la nature). Ce projet a caractère de modèle, car son parcours et son contenu transfrontalier représentent l'Allemagne et le Luxembourg comme un espace culturel et naturel formant une unité historique.



11. Espace naturel et culturel franco-allemand des hauteurs de Spicheren

Ce projet implanté à la frontière entre Sarrebruck et Spicheren cherche à mettre en place une coopération transfrontalière au niveau de la planification communale. Celle-ci doit permettre d'améliorer la concertation des projets d'urbanisation, la revitalisation des friches industrielles, la préservation du paysage, la protection de l'environnement, les zones de détente de proximité, la promotion du tourisme ainsi que les informations sur la géographie, la culture et la nature de la région Sarre-Moselle. Ce projet peut arriver à créer les conditions nécessaires pour donner à l'espace naturel et culturel franco-allemand des hauteurs de Spicheren une importance touristique dépassant les limites de la région.

12. Coopération entre le Luxembourg et la Sarre à l'ITB

Un bon exemple de coopération future dans la région est donné par la réalisation d'actions communes par la Sarre et le gouvernement du Luxembourg à la Bourse internationale du tourisme (ITB) qui se tient une fois par an à Berlin.

13. "Congrès sans frontières" Sarre-Lor-Lux

Ce projet lancé par la Chambre du commerce et de l'industrie de la Sarre en 1994 développe un guide des congrès Sarre-Lor-Lux dans lequel sont présentés les différents centres de congrès et de conférences de France, d'Allemagne et du Luxembourg. Le volume "Tagen ohne Grenzen" (Congrès sans frontières) est publié depuis 1994.

14. Guide des excursions en vélo le long de la Moselle

Mosellandtouristik GmbH est l'initiateur de ce projet visant à rédiger un guide transfrontalier des excursions en vélo sur la piste cyclable de la Moselle.

En coopération avec différents offices de tourisme de la Région, un guide des excursions en vélo a été développé pour faire connaître différents sites, le tracé et les curiosités des régions suivantes : la Moselle de Thionville à Coblenze, la Sarre de Merzig à Konz et la Sûre d'Echternach à Wasserbillig.

Ce guide a permis de rendre la région touristique Moselle/Sarre/Sûre plus intéressante pour les touristes à vélo, ce qui s'est notamment traduit par une



recrudescence des nuitées enregistrées par les entreprises d'hébergement en raison de l'afflux des cyclistes.

15. Chemins de randonnée transfrontaliers du Kreis de Sarrelouis

Le Kreis de Sarrelouis et le département de la Moselle ont lancé ce projet visant à créer plusieurs chemins de randonnée thématiques dans la région afin d'augmenter le nombre d'arrivées de visiteurs.

16. Chemins de randonnée transfrontaliers du Kreis Merzig-Wadern

Le responsable du projet, le Conseil général de la Moselle, prévoit une intensification de la coopération des deux pays au niveau touristique et, notamment, l'amélioration de l'infrastructure touristique.

L'objectif est de créer d'ici au mois de novembre 2001 des chemins de randonnée thématiques transfrontaliers dans la région frontalière de la Sarre et de la Lorraine.

Un aspect important du projet, qui est financé à concurrence de 50 % par Interreg II, est celui de la création de deux emplois à durée déterminée.

17. Coopération culturelle transfrontalière

Le travail dans le domaine de la culture est un aspect particulier de la coopération transfrontalière. La région compte toute une série d'initiatives lancées, d'une part, par le groupe de travail Affaires culturelles de la Commission régionale Sarre-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental et, d'autre part, par des groupements individuels transfrontaliers.

La promotion touristique de ces événements culturels ne repose pas sur une base professionnelle pour le moment. Cela signifie aussi que les effets touristiques vers l'extérieur sont quasiment inexistantes. Beaucoup de petites rencontres dans le cadre des programmes culturels ne sont pas reprises ici, étant donné qu'elles n'ont pas d'incidence directe sur le marché de l'emploi.

18. Amélioration infrastructurelle de la Moselle supérieure (Perl)

Ce projet était chargé de la construction d'un chemin de randonnée combiné à une piste cyclable entre Perl-Maimühle et Apach en France de 1993 à 1995. Un chemin





de randonnée des Romains/du vin a également été mis en place dans la zone de Perl-Nennig. Le projet a reçu des aides financières d'Interreg à hauteur de 50 % et a été financé à 25 % par la commune et par la Sarre respectivement.

19. Carte touristique Sarre-Lor-Lux de l'ADAC

En 1994 a été publiée la carte "Regards sur le voisin", recensant toutes les possibilités de loisirs dans la région Sarre-Lor-Lux et le Palatinat occidental. Le projet a été parrainé à 50 % par des aides Interreg.

20. L'art Sarre-Lor-Lux

Depuis 1997, des expositions d'œuvres d'art d'artistes du pays des trois frontières sont organisées régulièrement.

21. Euro-Classique

Ce projet sert à renforcer la coopération transfrontalière, tout en s'adressant à un public de visiteurs dépassant le niveau de la région. Il est réalisé depuis 1997 par les villes de Zweibrücken, Pirmasens, Blieskastel, Bitche et par le groupement communal Zweibrücken-Land (Hornbach).

22. Organisation d'une exposition de jardins transfrontalière Sarre-Lor-Lux

Il s'agit d'une initiative commune des paysagistes et des jardiniers de Sarre, de Rhénanie-Palatinat, du Luxembourg et de Lorraine. Après de premières discussions entre la commune de Weiskirchen et les ministères compétents, la faisabilité d'une exposition de jardins transfrontalière devra être vérifiée.

Illustration 9 : Aperçu d'ensemble des projets touristiques transfrontaliers recensés

N°	Désignation du projet	Pays impliqués		
		D	F	Lux
1	Projets communs Sarreguemines-Kleinblittersdorf	X	X	
2	Prix de la Grande région 2000	X	X	X
3	Le billet Sarre-Lor-Lux : un billet de train pour trois pays	X	X	X
4	La Vallée européenne de la Moselle	X	X	X
5	Réseau transfrontalier d'information et de communication touristique	X		X
6	Création d'un réseau électronique d'information culturelle et touristique Sarre-Luxembourg-Moselle	X		X
7	Mesures de valorisation du parc culturel européen Reinheim-Bliesbruck	X	X	
8	Jardins sans frontières	X	X	X
9	Activités touristiques transfrontalières Perl (D) – Remerschen (L) – Sierck (F)	X	X	X
10	Le parc naturel germano-luxembourgeois	X		X
11	Espace naturel et culturel franco-allemand des hauteurs de Spicheren	X	X	
12	Coopération entre le Luxembourg et la Sarre à l'ITB	X		X
13	"Congrès sans frontières" Sarre-Lor-Lux	X	X	X
14	Guide des excursions en vélo le long de la Moselle	X	X	X
15	Chemins de randonnée transfrontaliers du Kreis de Sarrelouis	X	X	
16	Chemins de randonnée transfrontaliers du Kreis Merzig-Wadern	X	X	
17	Coopération culturelle transfrontalière	X	X	X
18	Amélioration infrastructurelle de la Moselle supérieure (Perl)	X	X	
19	Carte touristique Sarre-Lor-Lux de l'ADAC	X	X	X
20	L'art Sarre-Lor-Lux	X	X	X
21	Euro-Classique	X	X	
22	Organisation d'une exposition de jardins transfrontalière Sarre-Lor-Lux	X	X	X

3.3 Résultats de l'enquête sur les projets

L'enquête sur les projets transfrontaliers de la région SLLR avait pour but de faire un premier relevé des activités du marché de l'emploi touristique et de développer de premières tentatives d'analyse.

Le nombre et la diversité des activités et des projets transfrontaliers soulignent l'importance croissante du tourisme pour la région. Pour la plupart, les projets présentés œuvrent dans le domaine du renforcement de l'infrastructure touristique. Il s'agit d'investissements de base dans le développement touristique futur de la région SLLR et donc dans la consolidation de ce secteur de services sur le marché de l'emploi.

La multitude de projets montre cependant clairement que les grandes démarches communes en matière de promotion touristique de la région, et donc de bonne gestion du potentiel économique, font encore défaut.

4 Le secteur du tourisme dans la région Sarre-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental

La région Sarre-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental peut se targuer d'avoir été une région centrale dans le processus de l'unification européenne. Les évolutions et les processus qu'elle a abrités sont maintenant regroupés au niveau de l'Union européenne. On trouve aujourd'hui des parcs de loisirs sur les sites des anciennes aciéries et fortifications ; les mines se transforment en musées à ciel ouvert ; les salles des aciéries fermées font office de salles de concerts ; les classes d'écoles et les familles découvrent une histoire mouvementée sur les remparts et dans les casemates.

La question se pose de savoir si la région SLLR du charbon et de l'acier s'est déjà transformée en une région à vocation de loisirs et de détente. L'économie du tourisme et des loisirs peut-elle remplacer en partie les anciennes industries déchuées ? Que faut-il faire pour exploiter au mieux le tourisme dans la région ?

De façon générale, le nombre d'employeurs a enregistré une légère réduction ces dernières années, surtout dans la restauration, au grand détriment des petites exploitations comptant un à deux employés. Cependant, les petites exploitations familiales prédominent, surtout dans les régions rurales, tandis que les exploitations des chaînes supra-régionales s'installent plutôt près des centres régionaux.

Les discussions sur l'importance structurelle du tourisme dans la région SLLR s'appuient souvent sur des chiffres très divergents concernant la dimension de l'emploi de ce secteur sur les marchés régionaux. Comme il est actuellement difficile d'obtenir des données statistiques fiables couvrant la totalité des personnes employées dans ce secteur, il est quasiment impossible de s'exprimer sur l'importance transfrontalière du phénomène. Cette situation peu satisfaisante s'explique par les structures d'emploi spécifiques à l'hôtellerie et à la restauration, en particulier⁴⁰. Ainsi, le chiffre total des personnes employées⁴¹ dans des exploitations sarroises lors de l'été 1999, d'après le dénombrement continu basé sur le dernier recensement de l'hôtellerie et de la restauration en 1993, tournait autour de 17.100, tandis que les estimations officielles évoquent même 20.000 employés. Les données

⁴⁰ Cf. la contribution de Gertrud Schmidt : "Viel mehr als Anlernjobs", in : Der Arbeitnehmer 2/2000, p. 6 et suivantes.

⁴¹ Toutes les personnes actives dans ce secteur sont enregistrées, y compris les gérants, les membres de la famille prêtant main forte et les petits emplois.

existantes ne permettent pas de savoir combien de ces personnes employées sont soumises à l'obligation de cotiser à la sécurité sociale.

La restauration est encore un des secteurs où la situation de l'emploi est parfois obscure, qu'il s'agisse de l'assistant occasionnel non déclaré dans les exploitations familiales, ou même de l'emploi illégal impliquant souvent des travailleurs étrangers. L'ampleur du problème est difficile à cerner. Citons un chiffre : en 1999, l'Office de l'emploi du Land de Rhénanie-Palatinat-Sarre a constaté une situation illégale sur quatre contrôles effectués. Au total, 124 procédures d'enquête de natures diverses ont été lancées contre les gérants ou les employeurs.

Le problème du secteur réside dans le niveau de qualification plutôt faible du personnel. Il est souvent fait appel à du personnel formé de façon accélérée et accédant à des emplois peu rémunérés, situations fréquente dans les restaurants et plus encore dans les cafés. Or, les types d'activités possibles dans la restauration sont très diversifiés et ils exigent en partie des qualifications très spécifiques.

Des programmes touristiques de qualité sont nécessaires pour mettre en place des structures d'offres transfrontalières communes dans la région, cependant ils requièrent certaines qualifications de la part des travailleurs. Il y a un besoin urgent d'entreprendre des actions concertées, telles que celles promues par le gouvernement sarrois avec la Tourismuszentrale, la CCI, la DEHOGA, la chambre des métiers, le syndicat NGG, l'administration du travail et d'autres partenaires. Il est essentiel de mettre en place des offres de qualification à tous les niveaux des entreprises. Celles-ci doivent aussi s'adresser à ceux qui en ont le plus besoin, à savoir le personnel non qualifié ou formé rapidement aux besoins du poste et travaillant souvent sous le régime des 630 DM, soit des petits emplois non imposés.

L'image du travail dans la restauration souffre aussi des conditions de travail, le premier coupable étant les horaires. Le personnel de la restauration doit travailler à des heures où d'autres se reposent, tard le soir, le week-end ou pendant les jours fériés, et il est plutôt sous-payé par rapport à la moyenne des autres secteurs. Tout ceci s'inscrit dans un secteur de services représenté de façon très inégale dans la région. Mais les experts du tourisme prévoient dans ce domaine un grand potentiel de développement.

5. Conclusions et recommandations



5.1 Les perspectives du tourisme transfrontalier dans la région Sarre-Lor-Lux-Trèves/Palatinat occidental

L'importance du tourisme en tant que domaine d'activité économique transfrontalière doté d'un grand potentiel de croissance est de plus en plus comprise par les responsables de la région SLLR.

La question du tourisme doit être plus présente et doit connaître un développement transfrontalier plus fort, telle était la conviction des chefs de gouvernement de la Grande région lors du sommet de Liège, le 03-05-2000.

Dans ce sens, plusieurs activités individuelles ont été prévues en 2000 afin de consolider le tourisme transfrontalier dans la région. La prochaine Journée de la Sarre, par exemple, prévue pour l'automne 2000 dans le Kreis de Merzig-Wadern, sera placée sous la devise "Saarland – grenzenlos" (La Sarre – sans frontières), reprenant le nouveau slogan de la Tourismuszentrale de la Sarre.

De même, les grandes manifestations culturelles de la région insistent sur le fait qu'elles s'adressent à un public venant de part et d'autre des frontières nationales. Un précurseur du genre est le festival du nouveau théâtre français "Perspective du théâtre", organisé tous les ans à Sarrebruck à la fin du printemps. Pour donner des exemples de grands événements transfrontaliers actuellement organisés, citons la grande exposition sur l'histoire du travail au cours de l'été 2000 à Forbach, ou encore l'exposition "Eisen und Stahl" (le fer et l'acier) à l'aciérie de Völklingen, installation classée au titre du patrimoine culturel de l'humanité, également prévue pour l'été 2000.

A côté du développement de nouvelles offres touristiques, de plus en plus de mesures apparaissent, visant à mieux regrouper au niveau national et transfrontalier les attractions et les activités existantes, afin d'en faciliter la commercialisation. Un exemple actuel est celui de l'offensive de qualité lancée en 2000 par les fédérations professionnelles et les institutions sarroises. Le sommet de la Grande région a adopté en mai un projet pilote portant sur une qualification commune dans le domaine de la restauration dans la Grande région.

Mais de tels efforts ne peuvent aboutir que s'ils sont accompagnés d'une amélioration de la qualité des services. Or, celle-ci ne peut intervenir que si la qualification du personnel du tourisme est améliorée. De l'avis des multiples experts interrogés, seul un personnel qualifié, et donc motivé, peut garantir un service de qualité. Lorsque le service presté est de qualité, le client se sent à son aise et les



reentrées économiques sont au niveau attendu. Le tourisme transfrontalier exige non seulement une offre de services adéquate, mais aussi une mise en réseau des offres individuelles en réponse aux besoins des clients.

Il semble néanmoins que les partenaires impliqués dans le tourisme n'accordent pas tous la même valeur aux offres transfrontalières. Tandis que la Sarre mise avec énergie sur la carte Saar-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat et les avantages complémentaires qui en découlent, le Grand-Duché du Luxembourg est beaucoup plus indépendant dans son programme touristique. La Lorraine connaît une situation quelque peu différente. Tout comme la Sarre, elle lutte contre une image négative auprès de l'opinion publique.

A l'exception de Trèves et du Palatinat occidental, la région ne paraît pas être une destination de vacances typique. Les visiteurs ne passent pas leurs vacances dans la région SLL. Ils se rendent au Luxembourg, viennent en Sarre, passent du temps en Lorraine et traversent à la rigueur la frontière vers la région voisine.

Pourtant, la région a la possibilité de développer le tourisme et de bénéficier de la diversité des sous-régions qui la composent.

Le fait que les sous-régions soient encore des zones industrielles importantes du point de vue économique a des conséquences évidentes sur le tourisme. Les chiffres à nouveau en hausse des voyageurs d'affaires (surtout en 1998 avec le développement de nouveaux sites comme Smartville près de Hambach en Lorraine et le parc des fournisseurs Ford près de Saarlouis/Dillingen) en sont la preuve.

Il pourrait être utile pour les offres touristiques transfrontalières futures d'arriver à identifier rapidement les avantages complémentaires pour les régions concernées et de développer des offres permettant aux visiteurs d'avoir un contact non seulement économique avec la région, dans le cadre d'un voyage d'affaires, mais aussi culturel ou de détente, par le biais d'activités de loisirs, et de faire en sorte que ces offres soient réellement transfrontalières, en y intégrant l'attrait supplémentaire de la frontière. C'est dans ce sens que la communauté urbaine de Sarrebruck a mis en place un programme de promotion économique intitulé "Grenzenlos entdecken" (découvertes sans frontières). Ce programme doit permettre aux voyageurs d'affaires ou aux investisseurs potentiels de découvrir la région économique sous son aspect touristique. Ainsi, le tourisme transfrontalier se voit devenir un facteur de choix d'implantation supplémentaire dans le cadre du marketing destiné aux investisseurs. Au niveau national et plus encore au niveau international, les choix d'implantation des entreprises privées sont de plus en plus influencés par des facteurs non

économiques ; l'attrait de la région et les possibilités de loisirs pour les employés jouent un rôle décisif accru.

Même si la région SLLR dispose d'un potentiel de développement (voir, par exemple, les sites de la région faisant partie du patrimoine de l'humanité⁴²), il lui manque une mise en scène qui la détache des offres classiques que l'on trouve partout. La région n'a pas encore réussi à se vendre par le biais d'une USP (Unique Selling Proposition = caractéristique unique). Pour trouver une telle caractéristique unique, il conviendrait de se concentrer sur notre passé culturel et historique.

- Après la conquête de la Gaule par César, la région a conservé son unité culturelle pendant des siècles jusqu'à l'ère des Francs. Des **traces romaines** sont présentes de façon exceptionnelle dans toutes les sous-régions.
- Le **mouvement monastique** du haut moyen âge trouve ses racines dans la région (cisterciens).
- Depuis les temps modernes, en particulier depuis le 17^{ème} siècle, une **ceinture fortifiée** existe au point de contact entre les sphères d'intérêt française et allemande ; elle s'étend vers le nord jusqu'à la Mer du nord et vers le sud jusqu'à la frontière suisse.
- Le passé industriel du **charbon et de l'acier** que nous avons déjà évoqué est aussi un élément fédérateur de la région. Les grandes installations industrielles aujourd'hui ouvertes aux visiteurs en sont les témoins directs.

Cependant, la simple présentation de ces atouts n'est plus adaptée au comportement de la majorité des vacanciers. Il faut mettre en scène tous ces potentiels, leur donner vie.

Cette mise au point sur la situation actuelle, même si elle est provisoire, est encore relativement décourageante. On répète sans cesse qu'il convient de rassembler les efforts dans le tourisme et de développer ensemble des offres qui rendent intéressante la région transfrontalière. Un premier pas dans le sens d'une amélioration des stratégies de commercialisation a été décidé lors du sommet de la Grande région déjà cité auparavant, le 03-05-2000 à Liège⁴³.

⁴² Voir page 16.

⁴³ Par exemple, la conception d'un logo commun pour la Grande région, une présentation commune sur internet.

5.2 Recommandations

Nous pouvons retenir les résultats suivants :

1. Le secteur du tourisme de la région SLLR est en mouvement, mais les approches et les idées intéressantes restent souvent au niveau local. Le visiteur venant de l'extérieur doit avoir la possibilité de connaître l'existence de ces offres. Pour ce faire, des **stratégies de commercialisation homogènes**, telles que celles développées par la Tourismuszentrale de la Sarre, sont absolument indispensables.
2. Quant au caractère unique de la région, **l'élément de la frontière**, du dépassement des frontières culturelles, nationales et linguistiques peut être un facteur attrayant et constituer un trait régional typique repris par certaines actions et activités, par exemple dans le cadre du programme de tourisme au fil de l'eau actuellement en phase de développement. Encore faut-il ensuite mettre sur pied, en accompagnement, une stratégie de commercialisation définitive.
3. Quant au développement d'offres touristiques transfrontalières et leur commercialisation, il ne faut pas oublier que les intérêts des partenaires ne sont pas toujours identiques. Dernièrement, la Sarre et la Lorraine, notamment, semblent s'être **rapprochées** dans certains **domaines spécifiques**, comme pour le thème du tourisme au fil de l'eau.
4. Des offres touristiques transfrontalières réussies sont possibles quand les **services** offerts par les établissements concernés sont **satisfaisants**. Cela implique tant l'environnement gastronomique des attractions touristiques que le respect de certaines normes dans le domaine gastronomique. Ces dernières ne doivent pas, du reste, ambiance transfrontalière oblige, se limiter à la proposition de plats des pays voisins. Il est nécessaire que le personnel face preuve non seulement de **compétences professionnelles**, mais aussi **linguistiques**, que le client est en droit d'attendre dans une région frontalière franco-allemande.
5. De telles prestations devraient devenir une seconde nature de la région, qui pourrait sérieusement se vendre à l'extérieur avec le label "transfrontalier". Un premier pas sur cette voie pourrait passer par des **formations** adaptées ou par l'introduction d'un système de certification spécial des entreprises de l'hôtellerie et de la restauration de la région SLLR. D'emblée, le client serait à même de savoir si le personnel de cette entreprise est bilingue, par exemple, ou si l'entreprise en question propose certains services transfrontaliers. Un tel système touristique

permettrait de franchir aisément les frontières culturelles, nationales et linguistiques.

Recommandations :

- "Offensive de qualité" des fédérations professionnelles :
 - créer l'esprit de service et créer des services
 - garantir la compétence linguistique du personnel
 - certification des entreprises de l'hôtellerie et de la restauration pour une comparabilité transfrontalière

- Concentration de l'offre sur des thèmes transfrontaliers spécifiques, par exemple :
 - pays des trois frontières
 - tourisme au fil de l'eau
 - culture culinaire

Références documentaires :

ARTECA / IGEAT (ULB) / INSTITUT A. HAULOT (2000) : Tourismus und Kultur in der Großregion : Erstellung einer Datenbank, Vandoeuvre les Nancy, Bruxelles

CEDEFOP (1991) : Analyse der Berufs- und Qualifikationsstruktur im Fremdenverkehr in Deutschland, 1^{ère} éd. Berlin

CEDEFOP (1990) : Analyse de la structure des profils professionnels dans le secteur touristique en France, 1^{ère} éd. Berlin

FONTANARI, HERRMANN (2000) : Tourismusstrategien für Saar-Lor-Lux – eine europäische Region auf dem Weg zu einer touristischen Destination?!, in : Leinen : Saar-Lor-Lux als europäischer Kultur- und Wirtschaftsraum, Sarrebruck

FREYER (1993) : Tourismus – Einführung in die Fremdenverkehrsökonomie, Munich

GEIGER (1999) : Tourismus im saarländisch-lothringischen Grenzraum - Vergleichende Bewertung der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit in drei ausgewählten Projekträumen, non précisé

KERN (1995) : Ansätze zu einer nachhaltigen Tourismuspolitik des Bundes und der Länder. – (= documents relatifs à la géographie du tourisme, 31), Trèves

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES (1994) : Bericht der Kommission an den Rat, das Europäische Parlament und den Wirtschafts- und Sozialausschuß über Aktionen der Gemeinschaft zur Förderung des Tourismus, Bruxelles

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES (1995) : Eurotourismus – Kultur und Landschaft, Bruxelles, Luxembourg

MINISTERIUM FÜR FRAUEN, ARBEIT, GESUNDHEIT UND SOZIALES (1999) : '99 in Arbeit : Sehenswertes Saarland - Arbeitsmarktprojekte in Kultur und Tourismus, Sarrebruck

MINISTERIUM FÜR WIRTSCHAFT UND FINANZEN DES SAARLANDES (1999) : Tourismus im Saarland - Ein politisches Rahmenkonzept, Sarrebruck

PLANUNGSGEMEINSCHAFT WESTPFALZ (éditeur) (1983) : Fremdenverkehr und Naherholung in der Region Westpfalz, Kaiserslautern

RESEAU REGIONAL D'OBSERVATION ECONOMIQUE DU TOURISME (éditeur) (1999) : Les chiffres clés du tourisme - La Lorraine et ses départements, Metz



SAAR-CONSULT (1999) : Projekt : Entwicklung eines Konzeptes zur Verbesserung der Beschäftigungssituation und der Qualifikation im Bereich Tourismus - 1. Zwischenbericht, Sarrebruck

SCHMIDT (2000) : Viel mehr als nur Anlernjobs, in : Der Arbeitnehmer 2/2000, p. 6 et suivantes

SCHOBBER (1995) : Der kreative Weg zum attraktiven Angebot - Kreative Tourismusberatung - Angebotsgestaltung - Marketingstrategien - Zukunftsmodelle, Munich

STAATSKANZLEI RHEINLAND-PFALZ (éditeur) (1998) : Bilanz der Zusammenarbeit von Rheinland-Pfalz mit Frankreich, Luxemburg und Belgien 1996/1997 (= série de publications sur la coopération transfrontalière, volume 1), Mayence

STAATSKANZLEI RHEINLAND-PFALZ (éditeur) (1999) : Zusammenarbeit zwischen Rheinland-Pfalz und der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens ; Tätigkeitsbericht 1997/ 1998, Arbeitsbuch 1998 (= série de publications sur la coopération transfrontalière, volume 7), Mayence, Eupen

STAATSKANZLEI SAARLAND (éditeur) (1999) : Europabericht der Regierung des Saarlandes an den Landtag des Saarlandes - Berichtszeitraum 1994-1999, Sarrebruck

STATEC (Service de la statistique et des études économiques) (1999/ 2000), Luxembourg

STATISTISCHES LANDESAMT RHEINLAND-PFALZ (1998/1999), Bad Ems

STATISTISCHES LANDESAMT SAARLAND (1998/ 1999), Sarrebruck

Annexes (non jointes mais disponibles sur demande auprès d'EURES)

1. Conventions collectives
 - 1.1 Allemagne
 - 1.1.1 Sarre
 - Convention collective générale hôtellerie-restauration (modèle)
 - 1.1.2 Rhénanie-Palatinat
 - Convention collective générale hôtellerie-restauration (modèle)
 - Convention collective salariale hôtellerie-restauration (modèle)
 - 1.2 France
 - Conventions collectives : hôtels-cafés-restaurants (modèle)
 - 1.3 Luxembourg

2. Etudes dans le tourisme et formation continue en Sarre, en Lorraine, au Luxembourg et en Rhénanie-Palatinat (extrait)

3. Sélection de métiers
 - 3.1 Allemagne
 - 3.2 France
 - 3.3 Luxembourg